

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

VIE PUBLIQUE p. 4 à 13

Invitation à la cérémonie des voeux

Remise des médailles au Noël du personnel communal

Commémoration de la libération d'Orgon le 24 août Année 2014 à la Médiathèque sous le signe de la Mémoire

Commémoration du 11 novembre

Campagne des élections sénatoriales : visite des sénateurs Jean- Noël GUERINI et Jean-Claude GAUDIN

Sécurité

Bilan très satisfaisant des premières permanences fiscales en Mairie

Contrat départemental de développement et d'aménagement 2015 - 2017

Impact financier de notre entrée dans la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance

Évolution financière de la commune

Situation financière de la commune - Exercice 2013 Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

TRAVAUX & URBANISME p. 14 à 21

État des travaux

Synoptique des travaux pour 2014 - 2015

Le pont aérien

PPRI Basse Vallée de la Durance PLU

SECTEUR SOCIAL p. 22 à 28

Politique de la ville

Jardins potagers familiaux

Voyage aux Baléares

Petit déjeuner à la Mission Locale

Du nouveau pour les permanences

Banque alimentaire

BTP emploi

EMA des Alpilles

Record battu pour le Téléthon 2014

Un nouveau chirurgien dentiste pour notre village Ouverture d'une session de Mindfulness

VIE ÉCONOMIQUE p. 29 à 30

Étude d'aménagement foncier

Zone commerciale

Nouveaux commerçants d'Orgon

ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE p. 31 à 34

Nettoyage des abords de la Durance

Approfondissement en eau de la carrière Lafarge

Gestion des déchets ménagers

Lutte contre les chenilles processionnaires

Le canal des Alpines Le peintre Théo MAYAN

CARAD - TERRE DE PROVENCE p. 35 à 36

Nouvelle appellation pour la CARAD Vote défavorable du Conseil Municipal d'Orgon Le Chemin de la Pierre

CULTURE & TOURISME p. 37 à 39

Échos de la Médiathèque Carnets de l'Office Municipal de Tourisme Transfert de l'Office Municipal de Tourisme Musée Urgonia

EDUCATION p. 40 à 44

Bilan positif pour les rythmes scolaires École maternelle École élémentaire Collège Mont-Sauvy

ENFANCE ET JEUNESSE p. 45 à 46

Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS p. 47 à 55

Bilan des associations Liste des associations

AGENDA PREMIER SEMESTRE 2015 p. 56 à 57

ÉTAT CIVIL p. 58

Ils sont nés en 2014

Ils se sont mariés en 2014

ÉTAT CIVIL p. 59

Ils nous ont quittés en 2014

RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE p. 59

PERMANENCES p. 60

Permanences du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Permanences à Orgon Autres permanences

NUMÉROS UTILES p. 61

Services municipaux Santé Services La poste

INFOS p. 62

PUBLICITÉS p. 62 et 64

EDITORIAL





rgonnaises, Orgonnais,

Les élections municipales datent maintenant de quelques mois et la nouvelle équipe municipale est parfaitement concentrée sur la poursuite des travaux et des projets qui vont assurer la Renaissance de notre village.

Les principaux travaux concernent la rue Saint-Roch, l'impasse des Jardins, la route de Bazarde avec l'amélioration de la sécurité des écoliers ainsi que la rénovation de nombreux chemins : Valdition, Couroulus, l'Aiguille, Malvoisin, Pielletes, Madeleine; l'enfouissement des lignes électriques et de téléphone sur Beauregard; la rénovation du bâtiment de l'ancienne prison avec la création du Musée URGONIA; la mise aux normes des vestiaires du stade avec la création d'un hangar pour le matériel d'entretien; les jardins du château qui vont bientôt atteindre les pieds du château du Duc de Guise.

En 2015 vont démarrer la rénovation de la porte Sainte-Anne, la création des jardins familiaux, l'aménagement des nouveaux locaux du service technique, la construction de la salle des fêtes.

En 2015, nous choisirons nos partenaires, maître d'oeuvre et entreprises pour la réalisation du chantier le plus important de ce mandat : la transformation de la D7n en voie urbaine dans la traversée de notre village, du nouveau pont aérien au Sud jusqu'au rond point au Nord. Les travaux se dérouleront en 2016 et 2017.

Toutes ces transformations ne sont possibles financièrement que grâce à la politique menée par le Conseil Général du 13 sous la présidence de Jean-Noël GUERINI.

Le binôme femme - homme, conseillers départementaux qui représenteront notre nouveau canton, devront s'engager à choisir un Président de l'Assemblée Départementale dont l'action sera très largement inspirée de la politique actuelle du Conseil général.

La nouvelle Assemblée Départementale et son Président ne doivent pas oublier qu'il existe en dehors de Marseille, en dehors de la nouvelle Métropole, de nombreuses communes rurales dans le Nord du Département qui souhaitent continuer à vivre et poursuivre leur développement.

Voilà mes voeux pour la nouvelle ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE.

Le Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter aux Orgonnaises et aux Orgonnais une très bonne année 2015.



Remise des médailles au Noël du personnel communal

Vendredi 12 décembre, lors du Noël du personnel communal, Mr Patrick VIALLON et Mr René GEYMET ont reçu des mains de Mr le Maire la médaille d'argent, récompensant ainsi vingt ans de carrière dans la fonction publique.

Patrick VIALLON, recruté gardien de police stagiaire le 1er janvier 1994, a commencé sa carrière au côté de Thierry THURIN. Au fil des ans, sa carrière a évolué. Titularisé en 1995, gardien de police principal en 1996, brigadier-chef en 2001 puis brigadier-chef principal en 2004, grade qu'il occupe toujours à ce jour. Patrick a toujours occupé les mêmes fonctions au sein du service de police municipale de la Ville. Aujourd'hui, Patrick officie en tant que chef de poste dans des nouveaux locaux place de la Liberté. Son équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Jean-Yves DI SARIO en 2010 puis de Joseph GAETE en 2012. Leurs expériences respectives sont autant d'atouts qui ont profondément changé le service de Police Municipale et la motivation de Patrick, lequel a retrouvé toute l'ambition qu'il souhaite donner à son service.



René GEYMET, recruté aide agent technique stagiaire le 1^{er} novembre 1989, a été titularisé en tant qu'agent d'entretien le 1^{er} novembre 1990. Intégré dans le cadre d'emploi des adjoints techniques en 2007, il sera promu adjoint technique de 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2015. René a passé quatorze ans dans le service ordures ménagères. Il a intégré le service des espaces verts en 2004, rejoignant René GRANIER. Il s'est révélé être un véritable jardinier consciencieux, chapotant sa jeune équipe dynamique et dévouée. L'embellissement de nos espaces publics est le résultat de ce travail quotidien de René et de ses jeunes jardiniers auxquels nous pouvons adresser à cette occasion toutes nos félicitations.

Commémoration de la libération d'Orgon le 24 août

Ce 24 août 2014, a été commémoré le 70^{ème} anniversaire de la Libération d'Orgon. Sur les chemins de notre mémoire à Orgon, nous avons pensé aux actes héroïques qui ont permis de renouer, après des années sombres, avec la grandeur de la France. Nous avons accueilli en particulier Madame Yvette COSTE, sœur d'Edmond et Georges COSTE auxquels nous avons rendu hommage ainsi qu'à toutes les victimes de la barbarie nazie.





Cette évocation s'est poursuivie dans la salle d'honneur de la mairie où nous avions exposé quelques images fortes de cette période et où Madame Coste a pu s'entretenir avec les participants.

Année 2014 à la Médiathèque sous le signe de la Mémoire







Commémoration du 11 novembre

Ce 11 novembre 2014 a été célébrée une double commémoration : celle du début et de la fin de la première guerre mondiale, un raccourci historique de quatre années qui laissèrent l'Europe exsangue. En raison du mauvais temps, Guy ROBERT prononça l'allocution dans la Maison Commune en présence de nombreuses personnes. Yves HUMANN, Colonel Honoraire, lut des lettres émouvantes envoyées du ou vers le front.

Campagne des élections sénatoriales : visite des sénateurs Jean-Noël GUERINI et Jean-Claude GAUDIN





Visite de Mr GAUDIN - Mercredi 3 septembre

Visite de Mr GUERINI - Samedi 20 septembre

Ont été élus sénateurs des Bouches-du-Rhône:

GUERINI Jean-Noël - Liste divers gauche - Faire gagner les Bouches-du-Rhône.

JOUVE Mireille -Liste divers gauche - Faire gagner les Bouches-du-Rhône.

AMIEL Michel - Liste divers gauche - Faire gagner les Bouches-du-Rhône.

GAUDIN Jean-Claude - Liste Union de la Droite - En avant pour nos villes et nos villages dans les Bouches-du-Rhône.

JOISSAINS Sophie -Liste Union de la Droite - En avant pour nos villes et nos villages dans les Bouchesdu-Rhône.

GILLES Bruno - Liste Union de la Droite - En avant pour nos villes et nos villages dans les Bouches-du-Rhône.

GHALI Samia - Liste du Parti socialiste - Ensemble, défendons nos villes et nos villages.

RAVIER Stéphane - Liste du Front national - Rassemblement bleu marine pour nos terroirs et nos libertés communales.



Sécurité

La commune d'Orgon s'est dotée d'une extension de la vidéo surveillance permettant de rayonner sur le centre ancien et de sa périphérie. La Police Municipale est le gestionnaire de cet outil qui permet de veiller sur notre



sécurité avec les services de la Gendarmerie Nationale. Pour information une fiche d'intervention sur les incivilités, les sujets concernant la sécurité, est mise à votre disposition en Mairie et à la Police Municipale.

Bilan très satisfaisant des premières permanences fiscales en Mairie

Depuis la rentrée de septembre, un spécialiste de la fiscalité Adrien BUISSART, maître en sciences économiques, ancien élève de l'École Nationale des Impôts et ancien chargé d'enseignement à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, vous reçoit gratuitement sur rendez-vous en mairie pour vous apporter les explications concernant vos avis d'imposition et vous indiquer, le cas échéant, comment obtenir un dégrèvement ou une réduction de vos impositions. Les rendez-vous sont pris à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 90 73 00 01. Le jour du rendez-vous, veuillez vous munir des copies de vos deux dernières déclarations de revenus et des avis d'imposition de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation, de la taxe foncière de l'année en cours et de l'année précédente.

Contrat départemental de développement et d'aménagement 2015 - 2017

Le Maire, accompagné du premier Adjoint et du Secrétaire Général, sont allés rencontrer le président du Conseil Général à Marseille le jeudi 11 décembre 2014 au Conseil Général. Le but de ce rendez-vous était de présenter notre demande de subvention concernant notre nouveau contrat départemental de développement et d'aménagement.

Ce contrat, qui va se dérouler sur les années 2015 - 2017, prend la suite du précédent 2010 - 2012. Les deux projets communaux les plus importants de ce nouveau contrat sont la construction de la salle des fêtes en 2015 et l'aménagement de la D7n en 2016 et 2017. Un autre point très important de ce nouveau contrat est le taux de subvention de 70% qui est envisagé par le Président du Conseil Général et qui devrait être voté au début de l'année 2015. Une fois de plus nous devons remercier le Président du Conseil Général Jean-Noël GUERINI pour la politique qu'il a mise en place et qui est déterminante pour le développement de nos communes rurales.

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous les principaux éléments de ces deux contrats.

Contrat départemental de développement et d'aménagement 2010 - 2011 - 2012

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnables en $\mathfrak E$			Total des dépenses	Montant des	Total des subventions		
r rojets communaux	2010 2011 2012 subventionnables par projet (HT)		2010 2011		2012	accordées par projet		
Acquisition maison Nemrod		105 000		105 000		52 500		52 500
Réfection VRD centre-ville	942 558	1 505 474	1 595 068	4 043 100	471 279	752 737	797 534	2 021 550
Acquisition de véhicules et matériels	111 207			111 270	55 635			55 635
Acquisition de matériel informatique	10 444			10 444	5 222			5 222
Maîtrise d'oeuvre de la salle des fêtes			37 327	37 327			18 663,75	18 663,75
Maîtrise d'oeuvre musée Urgonia			28 050	28 050			14 026	14 026
Total	1 064 272	1 610 474	1 660 445	4 335 191,50	535 136	805 23€	830 223,75	2 167 596,75

Contrat départemental de développement et d'aménagement 2015 - 2016 - 2017

D	Montant des dépenses subventionnables en $\mathfrak E$			Total des dépenses	Montant des	Total des subventions		
Projets communaux	2015	2016	2017	subventionnables par projet (HT)	2015	2016	2017	accordées par projet
Construction d'une salle des fêtes	2 484 000			2 484 000	1 738 800			1 738 800
Aménagement de la D7n en centre-ville		1 650 632,50	1 650 632,50	3 256 553		1 155 442,75	1 124 144,35	2 279 587,10
Acquisition de véhicules et matériels		108 447		108 447		75 912		75 912,90
Réfection de la toiture de l'école élémentaire			150 000	150 000			1 229 144,35	105 000
Total	2484 000	1 759 079,50	1 755 920,50	5 999 000	1 738 000	1 231 355,65		4 199 300

Impact financier de notre entrée dans la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance

Le $1^{\rm er}$ janvier 2013, la commune d'Orgon a adhéré à la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance.

Cette entrée dans un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a impliqué pour la commune le remplacement de certaines ressources fiscales par une Attribution de Compensation (AC) qui correspond au montant de ces ressources fiscales diminué des charges transférées par la commune à l'intercommunalité.

Les ressources fiscales transférées sont les différentes taxes qui ont remplacé la taxe professionnelle, soit pour Orgon en 2012, année de référence, un total de 1 227 602 €, dont le détail est ci-dessous :

Cotisation foncière des entreprises (CFE)	668 996
Cotisation sur le valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	111 738
Imposition forfaitaire sur les entreprises du réseau (IFER)	32 887
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0
Fraction départementale de la taxe d'habitation	305 019
Dotation de compensation part salaires	107 551

Les charges transférées, en dehors de la collecte des ordures ménagères, sont différentes cotisations versées à des organismes relevant maintenant de compétences exercées par la CARAD soit un montant total de $20\ 176\ \mbox{\colored}$.

La différence entre les ressources fiscales transférées, et les charges transférées, représente l'Attribution de Compensation (AC), soit pour la commune d'Orgon un montant de $1\ 207\ 426\ \varepsilon$ qui nous est versé par douzième chaque mois.

Le volet déchets / ordures ménagères n'influence pas ce calcul car la Communauté d'Agglomération considère que la charge transférée est équilibrée par le Transfert de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), soit pour Orgon un montant de 262 648 €.

Le calcul de cette AC est maintenant définitif et son montant sera immuable pour les années à venir. Les variations futures des ressources et des charges transférées (valeur 2012) sont maintenant prises en compte par les finances de la Communauté d'Agglomération.

L'entrée dans la Communauté d'Agglomération n'a eu aucune incidence sur la part communale de la fiscalité des ménages :

- Fraction communale de la taxe d'habitation.
- Taxe foncière sur le bâti.
- Taxe foncière sur le non bâti.

A côté de l'attribution de compensation dont le principe est défini par la loi, la Communauté d'Agglomération peut décider, si les finances le permettent, de reverser aux communes des fonds de concours.

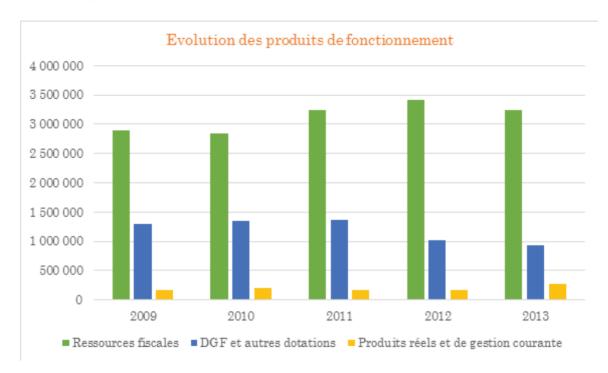
Ces fonds calculés pour chaque commune à partir des critères de population et du potentiel fiscal participent au financement des investissements communaux et ont représenté pour Orgon des montants de :

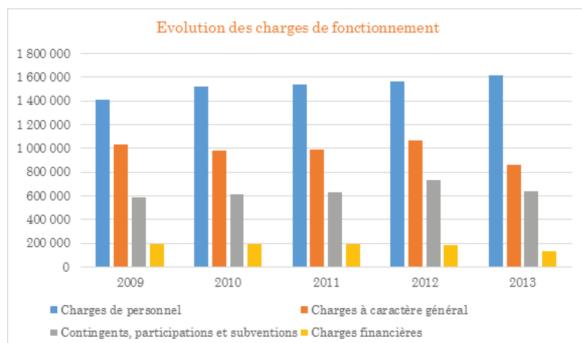
- 120 788 € en 2013.
- 111 288 € en 2014.

En conclusion, nous pouvons dire que notre choix d'entrer dans la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance en janvier 2013 n'a actuellement aucune incidence négative pour le contribuable orgonnais. Rendez-vous dans cinq ans pour refaire le point.



Évolution de la situation financière de la commune





Épargne disponible pour les investissements

	2009	2010	2011	2012	2013
Évolution des produits	4 355 000	4 462 000	4 958 000	5 065 000	4 980 000
Évolution des charges	3 290 000	3 318 000	3 262 000	3 923 000	3 987 000
Épargne disponible	1 065 000	1 144 000	1 696 000	1 142 000	993 000

Situation financière de la commune d'Orgon - Exercice 2013

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique 2 000 / 3 500 h		
		Commune	Département	National
FONCTIONNEMENT				
Total des produits de fonctionnement = A	4 979 750	1 568	1 191	900
Dont : Produits de fonctionnement réèls	4 438 921	1 398	1 083	867
Dont : Impôts locaux	1 622 599	511	432	354
Fiscalité reversée par les GFP	1 227 602	387	221	123
Autres impôts et taxes	387 815	122	109	44
Dotation globale de fonctionnement	335 732	106	125	184
Autres dotations et participations	589 005	185	88	54
Total des charges de fonctionnement = B	3 986 478	1 255	1 034	736
Dont : Charges de fonctionnement réèlles	3 347 382	1 054	914	693
Dont : Charges de personnel	1 614 566	508	455	335
Achat et charges externes	862 734	272	294	221
Charges financières	28 107	9	16	28
Contingents	290 579	91	54	35
Subventions versées	349 922	110	60	40
Résultat comptable = $A - B = R$	993 272	313	157	163
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1 091 539	344	169	174
INVESTISSEMENT				
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	3 600 701	1 134	755	441
Dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	1 124 389	354	170	169
Dettes bancaires	0	0	21	79
Subventions reçues	1 388 822	437	318	68
FCTVA	414 710	131	79	40
Autres fonds globalisés d'investissement	33 404	11	23	13
Amortissements	124 768	39	12	11
Total des des emplois d'investissement budgétaires = D	3 411 156	1 074	77	455
Dont : Dépenses d'équipement	3 282 054	1 033	721	361
Remboursement de dettes bancaires	102 138	32	34	67
Besoin de financement résiduel = D - C	- 189 545	- 60	22	15
+ Solde des opérations pour compte de tiers	- 50 792	- 16	- 1	0
Besoin de financement de la section d'investissement	- 240 337	- 76	21	14
Résultat d'ensemble	1 233 609	388	137	149
DETTE				
Encours total de la dette au 31 décembre 2013	477 977	150	400	726
Annuités de la dette	130 166	41	49	94

L'adhésion au $1^{\rm er}$ janvier 2013 à la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance n'a pas bouleversé les comptes de notre commune.

Dans les produits de fonctionnement réels, l'attribution de compensation a remplacé les ressources fiscales liées à la taxe professionnelle et, si ces produits ont baissé de $200\ 000\ \mbox{\ c'est}$ essentiellement dû à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et à la disparition de la taxe sur les ordures ménagères (TEOM) versée directement à la CARAD.

Les charges de fonctionnement réelles sont en baisse de près de 4% 123~000~€, grâce à une forte réduction des charges externes qui diminuent de 17% (178~500~€) et malgré une augmentation des charges de personnel de 5%.

La commune parvient à conserver une Capacité d'Autofinancement importante de 1 000 000 € qui couvre très largement le remboursement de la dette en capital qui n'est que de 102 138 €.

Cette CAF nette, plus les autres ressources d'investissement (FCTVA - Subventions) permettent de financer intégralement les dépenses d'équipement de 2013 qui se sont élevées à $3\,282\,054\,\mathrm{\pounds}$ et abondent de $110\,000\,\mathrm{\pounds}$ le fonds de roulement global de la commune.

N'ayant plus emprunté depuis 2007, l'encours de la dette est en diminution constante : 478 000 € le 31 décembre 2013, soit 150 € par habitant.

Cette situation financière, très saine, permet de maintenir les taxes locales à leur niveau actuel qui est très inférieur à la moyenne départementale ou nationale des villes de même strate (2 000 à 3 500 habitants). Le taux de ces taxes est maintenant inchangé depuis 2007.

Les taux des impositions sur le territoire de la commune

	Taxe d'imposition en %					
TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne nationale			
Taxe d'habitation	21.67%	23.64%	22.02%			
dont : taux voté par la commune	11.69%	13.66%	12.78%			
dont : taux applicable par l'intercommunalité	9.98%	10.01%	9.21%			
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	11.70%	16.18%	18.75%			
dont : taux voté par la commune	11.70%	16.18%	18.75%			
dont : taux applicable par l'intercommunalité	0.00%	0.00%	2.14%			
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35.30%	42.51%	55.35%			
dont : taux voté par la commune	33.15%	40.39%	51.18%			
dont : taux applicable par l'intercommunalité	2.015%	2.12%	3.84%			

Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Orgon, chef lieu d'un canton de huit communes (Orgon, Cabannes, Eygalières, Mollégès, Plan d'Orgon, Saint-Andiol, Sénas et Verquières) depuis la création des départements et des cantons en décembre 1790, est une situation qui appartiendra à l'Histoire à partir du 29 mars 2015.

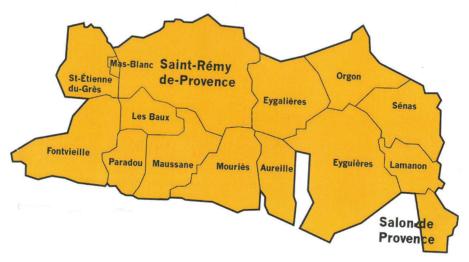
En effet, la loi du 17 mai 2013, parité femmes - hommes oblige, a largement modifié le découpage des cantons et l'élection des nouveaux conseillers départementaux.

Les élections cantonales se nomment maintenant élections départementales et les conseillers généraux deviennent des conseillers départementaux.

Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours devient scrutin binominal majoritaire à deux tours. Pour assurer la parité femmes - hommes dans les conseils départementaux, les candidatures sont déposées sous la forme d'un binôme femme - homme auquel s'ajoute deux suppléants, une femme et un homme.

Le Conseil Général, rebaptisé Conseil Départemental, est renouvelé intégralement tous les six ans. Chaque conseiller général étant remplacé par deux conseillers départementaux (une femme et un homme), il a été nécessaire de redécouper les cantons en les agrandissant pour diviser leur nombre par deux et ainsi retrouver à peu près le même nombre de conseillers dans chaque département.

Pour respecter le principe de l'égalité citoyenne au vu des critères démographiques, la population de chaque nouveau canton doit être comprise entre 54 400 et 81 600 habitants, soit plus ou moins 20% de la population moyenne du département qui est de 68 000 habitants (1 972 000 habitants / 29 cantons).



Canton n°26

Orgon, chef lieu d'un canton de huit communes, devient l'une des quinze communes du canton n°26 de Salon-de-Provence 1. Ce nouveau canton englobe les quatorze communes du Parc Naturel Régional des Alpilles et une partie du Nord-Est de Salon-de-Provence.

Orgon est la seule commune de la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance à ne pas être dans le canton de Châteaurenard.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 25% des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs. Est élu au second tour, le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

Quand on connaît l'aide déterminante apportée à nos communes rurales, qui est le résultat de la politique actuelle du Conseil Général et de son Président, il est primordial d'élire des conseillers départementaux qui s'engagent à ce que le Conseil Départemental et son Président maintiennent la même politique d'aide aux communes rurales.

Le choix du 22 et du 29 mars 2015 ne sera pas de voter plus ou moins à droite ou plus ou moins à gauche, mais de choisir des binômes qui s'engageront nettement pour maintenir une POLITIQUE permettant la poursuite de l'évolution économique de nos villages.



État des travaux - Travaux terminés dernier semestre 2014

Aménagement du chemin des écoliers, route de Bazarde:

Afin de sécuriser le chemin des écoliers, le passage piéton a été élargi, des places de parking spécifique et un arrêt minute ont été aménagés.







Changement du portail des Arènes du Moulin à Vent :



Création d'une aire de stationnement en face du Lac de Lavau et réfection du mur de clôture :



Ravalement de la stèle du Poilu au cimetière de la Colline :

Dans le cimetière de la Colline, le monument des Poilus tombés au cours de la première guerre mondiale a été restauré et nettoyé en juin 2014. Cette stèle fut érigée en même temps que le Monument aux Morts place de la Liberté.



Réfection de voirie des chemins de l'Aiguille, de la Madeleine, de Malvoisin, de Valdition, des Couroulus, des Piellettes et des Réservoirs :



Stade Taberner:

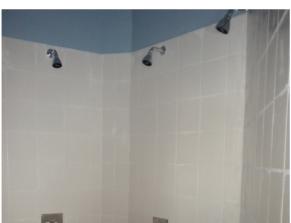
Les travaux de remise en état et d'accessibilité des vestiaires du stade sont terminés. Une salle de réunion, un vestiaire spécial arbitre et un local technique pour le matériel d'entretien du stade ont été rajoutés. L'étanchéité ainsi que la mise aux normes d'accessibilité des tribunes ont été effectuées.

















État des travaux - Travaux en cours dernier semestre 2014

Aménagement du sentier de la Pierre :

Ce chantier, financé par la CARAD, est réalisé par l'association Atol.



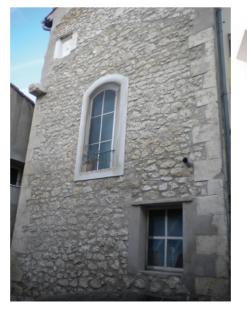


Assainissement et réfection de la chaussée rue Saint-Roch :

Ces travaux ont commencé par la démolition d'une maison dangereusement délabrée à l'angle de la place Lucien Moulinas et de la rue Saint-Roch. Un magnifique trompe l'oeil signé Pascal GUILLET orne désormais le mur de façade.







Mise aux normes d'accessibilité du centre de soins :

Ce chantier est en cours de réalisation.



Sécurisation et aménagement des terrasses du château :

Après avoir consolidé le mur de la première enceinte des remparts, les travaux de réfection des restanques se poursuivent jusqu'au pied du château.







Synoptique des travaux pour 2015												
	J	F	М	A	М	J	J	A	S	О	N	D
Réfection de la rue Saint-Roch												
Rénovation de la façade de l'ancienne Mairie Annexe												
Construction de la nouvelle salle des fêtes												
Création des jardins familiaux												
Aménagement et sécurisation des terrasses du village médiéval												
Aménagement du nouveau local des Services Techniques												
Maîtrise d'oeuvre et étude préalable à l'aménagement de l'avenue de la Victoire												
Aménagement de la route de la Gare												
Réfection de la rue Paul Berthe et de la place Lucien Moulinas												
Réaménagement de la buvette et des WC de la place du Four à Chaux												
Aménagement de la berge du canal des Alpines et création de nouvelles places de parking												
Aménagement du début de la Montée du Paradis et création de nouvelles places de parking												
Extension du réseau d'égout à la zone Verger Perrin												

Le pont aérien

Le chantier de reconstruction du pont « aérien » s'achève:

Près de deux ans auront été nécessaires pour remplacer le pont vétuste de 1940 qui enjambe la voie ferrée sur la RD7n.

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, maître d'ouvrage, a investi ici plus de 8 millions euros.

Vue l'importance du chantier et les conséquences sur le trafic (fermeture partielle du pont, interdiction des poids lourds), un plan de circulation en phase chantier a été mis en place en concertation avec la commune pour limiter au maximum l'impact sur le trafic et réduire les nuisances pour les riverains.

Un ouvrage éco responsable:

D'une longueur de 90 m, cet ouvrage métallique a été construit en respectant les prescriptions exigeantes d'un ouvrage durable et bien intégré dans le site.

Le pont a subi les essais de chargement réglementaires qui ont démontré son parfait fonctionnement.

Il a été mis en service en octobre dernier, sur une seule voie dans un premier temps, ce qui a permis de démolir complètement l'ancien pont. Encore quelques semaines de patience pour réaliser les travaux de raccordement et de finition.

En mars 2015, conformément au planning initial, les travaux seront achevés et l'augmentation de trafic occasionné par le chantier sur le chemin de la Gare ne sera plus qu'un mauvais souvenir.





L'ancien pont en cours de démolition.



Le nouveau pont avec en contrebas un tas de ferraille en attente d'évacuation : tout ce qui reste de l'ancien pont !



Les essais de chargement en octobre 2014

PPRI Basse Vallée de la Durance

Nous écrivions, en conclusion d'un long courrier adressé à Mr Le Préfet des BDR, le 28 avril 2014: «A la lumière de l'ensemble des éléments pré-cités, nous vous demandons de bien vouloir considérer que le niveau de protection apporté par l'ouvrage de la digue de Bazarde, renforcé par le remblai autoroutier, est suffisamment élevé :

- Pour supprimer la bande de sécurité (RH) de 100 m à partir du pont ferroviaire jusqu'au premier passage du canal des 4 communes sous l'autoroute.
- Pour que les terrains qui sont situés à l'arrière de cette même portion de cet ouvrage ne soient soumis à aucun aléa.
- Pour que notre zone urbanisée soit étendue vers le Nord jusqu'à la ligne matérialisée par le canal des 4 communes. »

Les deux premiers points ont été approuvés par les services de l'État. Notre PLU tiendra compte de ces données dont Orgon tire avantage. Les négociations se poursuivent pour le troisième point.

Plan Local d'Urbanisme

Dans l'esprit de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains et de la Loi Urbanisme et Habitat, nous savons qu'Orgon devra orienter son développement vers une urbanisation moins consommatrice d'espace.

La rénovation ou la transformation du bâti ancien, l'urbanisation des « dents creuses » de la commune, avec mesure et en conservant des espaces naturels à proximité des zones habitées, doit faire partie de ces objectifs. Les opportunités de division et de création de « SHON » devront ainsi être réservées aux quartiers anciens de la ville pour que les parties urbanisées soient totalement consommées avant d'envisager un étalement urbain.

La mission qui avait été confiée initialement au cabinet G2C a été résiliée car les résultats ne satisfaisaient pas les élus. Cette mission est reprise par le cabinet LACROZE, lequel n'avait pas été retenu lors de la 1ère consultation. Ce cabinet ayant consenti un effort financier au regard du travail qui sera fourni. La Commission pourra désormais compter sur un partenaire efficace pour mener à bien le futur document d'urbanisme d'Orgon.

La réunion du 4 novembre 2014 a annoncé les grandes étapes réparties sur les vingt-quatre mois à venir. L'évolution du travail sera diffusée par voie informatique, affichage et réunion publique, la première étant prévue en mars 2015.

Un Plan Local d'Urbanisme distingue les zones suivantes :

- Zone U, urbanisée, entièrement équipée et viabilisée.
- Zone AU, à urbaniser.
- Zone de loisirs, telle que celle réservée aux jardins familiaux.
- Zone A, dite agricole.
- Zone naturelle et forestière.

Si nous envisageons une augmentation de la population de 350 habitants dans les dix ans à venir, l'espace supplémentaire à urbaniser sera de dix hectares environ. La capacité de notre station d'épuration est prévue pour 4500 habitants environ.

Les objectifs à atteindre (et communs à toutes les communes qui bâtissent leur PLU) sont :

- La rénovation du bâti ancien.
- Le renforcement de la fonction de «centre» par l'aménagement de l'espace public.
- L'aménagement des voies à grande circulation en centre-ville, l'élargissement des trottoirs et la matérialisation du stationnement : la D7n.
- La poursuite d'implantation de logements en collectifs ou en maisons de ville, pour satisfaire une forte demande locale ; des obligations renforcées en matière de stationnement.
- La création de commerces/garage en rez-de-chaussée des programmes immobiliers.
- La conservation des garages existants (interdiction de les transformer en pièce d'habitation).
- La mise en place d'emplacements réservés pouvant permettre la réalisation de logements locatifs aidés ou d'accession à la propriété, dans une logique de mixité, dans les quartiers anciens de la ville afin de rapprocher la population des services, commerces, réseaux de transport.



Politique de la ville

Dans le cadre de la loi n°2014-173 du 21 février 20014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le centre ancien d'Orgon ainsi que le quartier des HLM Saint Gervais ont été retenus comme territoires prioritaires. Deux quartiers de Châteaurenard sont également concernés. Le seul critère retenu pour être reconnu comme territoire prioritaire est le revenu moyen de ses habitants.

L'élaboration d'un contrat de ville doit être concrétisée pour le mois de juin 2015. Il sera piloté par l'agglomération « Terre de Provence » anciennement Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance et les communes de Châteaurenard et d'Orgon. Les habitants doivent être associés dans le cadre d'un conseil citoyen au processus d'élaboration et de suivi du contrat.

Le contrat de ville doit s'articuler autour de trois piliers:

- Pilier cohésion sociale.
- Pilier cadre de vie et renouvellement urbain.
- Pilier développement économique et emploi.

La visite des services de l'état sur le territoire en présence de Mr le Sous-préfet d'Arles est prévue dans le courant du mois de janvier. J'aurai l'occasion d'apporter plus de précisions à la suite des prochaines réunions organisées avec les différents intervenants. Cette nouvelle politique de la ville contribuera à l'amélioration des conditions de vie à Orgon, une chance pour ses habitants qu'il faut saisir.

L'adjointe aux affaires sociales

Jardins potagers familiaux

Au bas du Mont Sauvy, proche de l'oratoire de la Madeleine, la commune acquiert 8 000 m² de terre fertile pour créer une trentaine de jardins familiaux d'environ 80 m² chacun, avec un cabanon de 4 m² à partager en deux locaux à entrée indépendante, une pour chaque parcelle.

Nous vous relatons l'expérience des jardins de Châteaurenard où nous avons été très aimablement reçus par Madame Hoffmann, en charge de l'entreprise et Madame PEZZANO, adjointe à l'environnement. Sur 6400 m², trente jardins ont été aménagés avec des canalisations gravitaires.

Le règlement impose des cultures biologiques comprenant une formation initiale. Ni élevage ni volailles dans les jardins qui sont ouverts au lever du soleil et fermés au coucher, mais où poussent des petits pois, des fèves, des carrés de salades, on y voit encore quelques tomates cerise de l'été et des aubergines. La rotation des jardiniers est faible pour les trente jardins et un état des lieux s'impose à chaque départ. La cotisation annuelle est de 45€00. Une petite convention lie le bénéficiaire à la commune. Une assurance individuelle de responsabilité civile est requise.

Les parcelles sont attribuées aux Châteaurenardais, 50% d'entre eux ont des revenus modestes, la mixité sociale est un des objectifs. La gestion est communale, non associative. Inaugurés il y a deux ans, les jardins ont des toilettes sèches, une aire de compostage, des allées, un espace commun de 75 m². Des couples ou des femmes seules cultivent leur parcelle, l'arrosage est gravitaire avec une prise d'eau

à chaque cabanon, on y prévoit des récupérateurs d'eau de pluie, aucune parcelle n'est enclavée. Il est interdit de vendre les légumes cultivés, seuls les échanges sont acceptés. Chaque bénéficiaire participe au désherbage des parties communes, une parcelle pédagogique a vu le jour dont les légumes sont offerts à l'épicerie sociale.

Si cette belle réussite repose sur l'investissement de tous les intervenants et la vertu du dialogue, elle peut également être gérée associativement, à ce jour pour les futurs jardins familiaux d'Orgon le choix reste ouvert.



Voyage aux Baléares

Du 1er au 6 octobre s'est déroulé le voyage annuel organisé par le CCAS auguel ont participé une quarantaine d'Orgonnais et Orgonnaises.

Après un petit tour panoramique dans Barcelone et une traversée en ferry sans problème nous avons accosté à Palma où nous avons été accueillis dans un très bel hôtel. Au cours de notre séjour nous avons pu découvrir l'île de Majorque. Tout d'abord sa capitale Palma et son imposante cathédrale où GAUDI et BARCELO ont laissé leur empreinte,ses ruelles typiques des villes méditerranéennes, le château de Bellver et sa vue imprenable. Ensuite la visite de la maison de maître « ES CALDERES » transformée en musé où on peut découvrir des outils anciens, les reconstitution de scènes de la vie rurale d'antan nous a replongés un siècle en arrière. Les grottes de Hams et le spectacle son et lumière nous ont enchantés. Nous sommes ensuite partis sur les traces de Frédéric CHOPIN et George SAND avec la visite de l'abbaye de Valdemosa où les mélomanes ont sûrement apprécié le concert de valses du célèbre musicien. Nous n'oublierons pas les somptueux paysages, les corniches les petites criques aux eaux limpides et la traversée de la baie de Fromentor en bateau.

Ce séjour nous a ravis et tous ont été unanimes pour dire que Majorque mérite vraiment





Petit déjeuner à la Mission Locale



Le 24 octobre 2014 s'est tenu à la Mairie d'Orgon un petit déjeuner organisé par la Mission locale du Pays Salonais en présence de deux adjoints représentant la municipalité. Les responsables de la Mission Locale avaient d'autre part convié à ce petit déjeuner les entreprises oeuvrant sur notre commune, à savoir : Usine OMYA, Camping de la Vallée Heureuse, le futur Intermarché et BTP-Emploi. Des parrains, qui conseillent et accompagnent les jeunes demandeurs d'emploi dans leurs parcours vers la vie active, assistaient à cette réunion ainsi qu'une jeune personne sans emploi inscrite à la mission locale. Les échanges entre les différents participants ont été très enrichissants et ont permis de clarifier le rôle de chacun.





Du nouveau pour les permanences



Depuis le mois de janvier 2015, Mme PIALLAT, assistante Sociale du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, tient une permanence tous les jeudis matin et après midi en mairie d'Orgon sur rendez-vous.

Pour plus de précisions vous pouvez contacter le CCAS ou prendre rendezvous auprès de la MDS à Saint-Rémy de Provence au 04 13 31 03 50.

Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône : 385 tonnes de denrées recueillies à l'occasion de la collecte du vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014, soit l'équivalent de 770 000 repas

Grâce à la générosité des consommateurs, ce sont 385 tonnes de denrées qui ont pu être recueillies au sein des 205 magasins des Bouches-du-Rhône associés à la collecte annuelle.

Ce résultat est supérieur de 20 tonnes (+5,5 %) à celui de l'année 2013 (365 tonnes, équivalent à 730 000 repas). A noter que la solidarité du public est demeurée intacte malgré la précarité grandissante.

Les produits collectés pendant ces deux jours, dont les produits bébés en hausse de 20%, vont permettre de compléter la distribution effectuée toute l'année par la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône à ses 192 associations et CCAS partenaires qui œuvrent en faveur des plus démunis du département : colis, repas ou approvisionnement des épiceries solidaires.

Nous remercions tous les donateurs ainsi que tous les bénévoles, particuliers, associations, Rotariens, jeunes des collèges et des lycées, jeunes d'Unis-Cité (service civique) et de l'EPIDe (Établissement Public d'Insertion de la Défense), ainsi que tous ceux qui se sont joints à cette grande opération de solidarité, dans les grandes surfaces, dans les entrepôts ou pour aider au transport des marchandises.













BTP Emploi: une interface unique

pour tous vos besoins de main d'œuvre

- Intérim
- CDD
- CDI
- Contrat en alternance
- Réponse aux clauses sociales / d'insertion et appui au montage du dossier



BTP Emploi: 12 ans au service des professionnels du BTP

Bâtiment

Maçon bâtiment / Coffreur / Bancheur / Grutier / Peintre / Electricien Plombier / Manœuvre bâtiment / ... / Encadrement

Travaux Publics

Maçon VRD / Coffreur génie civil / Conducteur d'engins / Canalisateur Tireur de râteau / Terrassier / Electricien réseaux / Topographe / ... Encadrement



BTP Emploi : une présence à vos côtés

- 160.000 heures par an effectuées pour vous
- Sur vos chantiers : Tour CMA CGM de Marseille, Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs Pompiers d'Aix Les Milles, Maison de Retraite Le Mas de la Côte Bleue de Martigues, Réacteur Jules Horowitz CEA de Cadarache...



Nos+

- Une spécialisation BTP depuis 12 ans
- Un réseau d'agences proches de vos chantiers
- Du sur-mesure pour l'employeur
- · Des salariés accompagnés et suivis durablement



Siège social

56 boulevard Michelet 13008 Marseille

Tél.: 04 91 22 07 91 Fax: 04 91 22 67 44 siege@btpemploi.fr

Agence Marseille Métropole

56 boulevard Michelet 13008 Marseille

Tél.: 04 91 22 07 91 Fax: 04 91 22 67 44

secretariat@btpemploi.fr

Agence Pays d'Aix

298 avenue du Club Hippique 13100 Aix en Provence Tél.: 04 42 38 32 80

Fax: 04 42 38 93 83 aix-adm@btpemploi.fr

Agence Ouest Etang de Berre

32 Esplanade des Belges 13500 Martigues

Tél.: 04 42 43 04 91 Fax: 04 42 43 42 44 martigues-adm@btpemploi.fr





EMA des Alpilles



EMA des Alpilles

300 chemin monplaisir 1er étage

13210 St Rémy de Provence

Tél 04 90 92 46 27 Fax 04 90 15 73 70



Comment se passe la prise la charge?

Première rencontre entre personne, son entourage et l'équipe mobile



Prescription par le médecin traitant ou le spécialiste



Bilan réalisé par l'ergothérapeute Et/ou la psychomotricienne



Intervention de l'ASG*

- au domicile
- Pour 12 séances
- Une fois par semaine



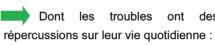
Bilan de fin de prise en charge Relais avec les aidants et les professionnels;

A qui s'adresse l'EMA?

A des personnes ayant une d'Alzheimer maladie ou troubles apparentés, diagnostiqués.



A un stade léger modéré.



- perte d'initiative,
- appauvrissement de la vie sociale,
- modification du comportement.

Notre équipe intervient à domicile

- Une infirmière
- Une ergothérapeute
- Une psychomotricienne
- Des assistantes de soins en gérontologie* (ASG)



EMA Alpilles Durance

- Aureille
- Barbentane
- Boulbon
- Cabannes
- Châteaurenard
- Eygalières
- Eyragues
- Graveson
- Maillane
- Molleges
- Noves
- Orgon
- · Plan-d'Orgon
- Rognonas
- Saint-Andiol
- · Saint-Pierre de Mézoargues
- · Saint-Rémy de Provence
- Verquières

Les objectifs:

Notre équipe intervient auprès du PATIENT pour :

- Préserver ou améliorer l'autonomie dans les Actes de la Vie Quotidienne
- Renforcer l'estime de soi
- Agir sur le sentiment de bien être
- Retarder l'institutionnalisation

Notre équipe intervient auprès de l'AIDANT pour :

- Prévenir ou soulager l'épuisement
- Apprendre à vivre avec la maladie et ses conséquences
- Améliorer la relation aidant / aidé
- Orienter vers d'autres professionnels

Conseils en aides techniques et aménagement du domicile.

• 100% pris en charge par la sécurité sociale sur prescription médicale

· à domicile

Le réseau ADMR c'est aussi

Un service de soins infirmiers à domicile :

- pour les personnes âgées
- pour les personnes en situation de handicap

Un service d'aide à domicile pour :

- les personnes âgées
- les personnes en situation de handicap
- les jeunes parents,
- les familles.
- et les particuliers.

Un service d'aide aux familles,

Des crèches, des micro crèches

Des établissements d'hébergement pour Personnes âgées de plus de 60 ans autonome situés à Graveson et à Saint- Andiol.

Fédération ADMR 13 / Tél: 04 90 92 55 30 Fax: 04 90 92 55 29 / federation@admr13.org









www.admr13.org

Record battu pour le Téléthon 2014



Grâce à la mobilisation exceptionnelle de la Municipalité, de l'Office Municipal de Tourisme, des donateurs, des associations, des commerçants et artisans d'Orgon, les diverses manifestations organisées dans le cadre Téléthon 2014 ont permis de rapporter 1000€ de plus que l'an passé soit 4016€00.

Un résultat impressionnant qui concrétise une semaine placée sous le signe de la solidarité au travers de rencontres variées : concours de boules organisé par la Boule de Beauregard, vente de crêpes par la FCPE, concours de belote au Club du 3ème Âge, petit déjeuner et vente de pommes à l'Office Municipal de Tourisme et loto coordonné par l'Office Municipal de Tourisme, le Prestige de l'Église, les Restanques du Château, le Comité des Fêtes, l'Amicale pour le Don de Sang bénévole et les Amis du Site.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont œuvré pour que la recherche fondamentale progresse:

Les bénévoles

Monsieur Robert, Maire d'Orgon

Le conseil municipal

Le personnel communal

La coordination départementale de l'AFM

Les donateurs anonymes

Angélique Clareton

AZ Méditerranée

Bernard et Patricia Coulet

Bouchet Ginette

Charlette Nizou

Christian Bagur

Claudette Zavagli

Clément Mazéli

CM services

Jacques Beys

Jean Vedel Jean-Louis Devoux

Jean-Louis Mirocolo

L'agence ERA

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole L'association des parents d'élèves F.C.P.E.

L'association du Foyer Rural

L'association La Boule de Beauregard

L'association Le Prestige de l'Eglise

L'association Les Amis du Site d'Orgon

L'association Les Restangues du Château

L'association Léz'arts des Falaises

L'association Orgon Loisirs

L'auberge Aux Petits Pavés

L'entente halieutique de la Durance Sénas

Orgon

L'entreprise de maçonnerie Jean-Louis Robert

L'entreprise de maçonnerie Mostepha

L'entreprise de maçonnerie Robert et fils

L'entreprise de plomberie Laurent Coupard

L'épicerie Chez Karim

L'équipe pédagogique de l'école maternelle

La Bergerie de Loben La Médiathèque d'Orgon

La pharmacie de la Durance

La Société de chasse

La Société OMYA

La Tentation Gourmande

Le Bar à Ongles

Le Bar de l'Avenir

Le Cabinet Courbet

Le Centre de Loisirs Lou Pitchoun

Le Centre Equestre Les Couroulus

Le Circuit Mistral Kart'One

Le Club du 3ème Âge

Le Club Taurin La Bouvine

Le Club ULM Nostradamus

Le Comité des Fêtes

Le Domaine de Valdition

Le Domaine du Val de l'Oule

Le Potager du Mas

Le restaurant Le Bellevue

Le restaurant Le Côté Jardin

Le restaurant Les Arcades

Le Resto Grill

Le Salon de Coiffure de la Victoire

Le Tabac Presse

Léo Tornero

Les artisans présents au Marché de Noël

Les Jardins de Provence

Lucien Foual

Ma Boulangerie

Magasin Vin et Objets

Marie de la Zumba

Philippe Pons

Poulets 2000

Sarl Le Moulin d'Orgon

Stéphane Isouard

Sud Plastique Bâtiment

Transports Filidéi

Beau message de partage et d'espoir pour les fêtes de fin d'année!

Un nouveau chirurgien dentiste pour notre village

Après avoir soigné et soulagé les Orgonnais, Claude ABENSOUR, chirurgien dentiste qui a exercé à Orgon pendant de très nombreuses années, a décidé de s'accorder un repos bien mérité. Nous saluons son dévouement et lui souhaitons une bonne retraite. Le docteur DINUT, qui a exercé onze ans à Bucarest en Roumanie, a repris ce cabinet dentaire depuis le 1er octobre. Ses patients ont déjà apprécié sa gentillesse et sa compétence. C'est avec grand plaisir que nous l'accueillons.



Ouverture d'une session de Mindfulness

Le Docteur ROLLAND se propose d'ouvrir une session de Mindfulness (méditation de pleine conscience) au premier trimestre de l'année 2015. Cette session se fera au sein d'un groupe de dix à douze participants. Elle se composera de huit séances hebdomadaires de 2h00 à 2h30 chacune comprenant des pratiques de méditation, un échange au sein du groupe pour s'apporter chacun mutuellement ses expériences et ses ressentis. Horaire probable le mardi soir à 19h30.

La seule exigence pour intégrer ce groupe consiste à l'engagement individuel d'une pratique quotidienne de 30 à 45 minutes de méditation quotidienne. A l'issue de chaque séance il vous sera demandé pour la semaine suivante un « devoir » qui comportera une expérience de vie en pleine conscience et une étude de votre pratique. A prévoir pour la première séance : papier et stylo, tenue couverte et qui ne serre pas, un tapis de sol.

Si vous êtes intéressé, contactez-moi au 04 42 56 58 42 pour convenir d'un entretien d'admission préalable court ainsi que du montant de la cotisation.

Qu'est-ce que la méditation de pleine conscience ? C'est le fait de s'arrêter et d'être pleinement conscient de ce qui se passe ici et maintenant sans porter de jugement. Conscient de ses émotions, de ses sensations et de ses pensées.

Quel intérêt?

Des études scientifiques montrent que cette pratique régulière diminue l'impact du stress sur notre vie, diminue la fréquence des rechutes dépressives, améliore les capacités de concentration, augmente les défenses immunitaires, ralentit le vieillissement des chromosomes, atténue les douleurs chroniques et diminue le risque cardio-vasculaire.

Effets bénéfiques:

- réduire le stress, la colère et la fatigue,
- réduire l'anxiété et la fréquence des rechutes dépressives,

- améliorer ses relations avec autrui,
- lutter contre la douleur chronique,
- être plus heureux,
- améliorer sa productivité.

La méditation de pleine conscience n'est pas:

- une profonde réflexion sur un sujet philosophique ou spirituel,
- faire le vide dans sa tête,
- une démarche religieuse.

C'est un processus différent de la relaxation ou la sophrologie.

Préconisations pour la participation aux groupes :

- esprit de respect, de bienveillance et d'acceptation (absence de jugement),
- esprit de découverte et de curiosité (« L'esprit du débutant »),
- confidentialité des informations personnelles de chacun,
- participation active aux échanges et aux feedbacks de groupe,
- privilégier l'expression sur la nature de l'expérience du moment présent aux problématiques individuelles,
- ponctualité,
- tenue vestimentaire ample et confortable,
- respecter ses limites, physiques notamment au cours des postures et des mouvements (et non des performances).
- s'engager pour soi-même à suivre le programme jusqu'à son terme.
- s'engager pour soi-même à effectuer les exercices à domicile.



VIE ECONOMIQUE

Étude d'aménagement foncier

L'étude sur l'aménagement foncier du secteur à forte potentialité agricole au Sud-Est de la commune entre la Durance, les falaises Est des Alpilles et limité au Sud par la commune de Sénas, se poursuit.

Après l'étude préalable, réalisée en 2013 par le cabinet BEAUR, qui concluait : « Qu'un aménagement foncier lié à la restructuration du parcellaire agricole et forestier, permettrait d'améliorer sensiblement les conditions d'exploitation », nous avons réalisé une première étape en interrogeant tous les propriétaires des parcelles incultes pour connaître leur décision sur le devenir de ces friches.

L'ensemble de ces réponses nous donnera une première indication sur la possibilité de réaliser cet aménagement.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE Pôle d'activités - Sortie 3 ZI Les Milles 13851 AIX-EN-PROVENCE Tél.: 04 88 78 00 13 Fax: 04 42 39 83 67

Monsieur MALLET Hervé Saint Veran 13660 ORGON

AIX-EN-PROVENCE, le 22 décembre 2014

Objet : Aménagement parcellaire

Monsieur.

La commune d'ORGON a réalisé une pré-étude d'aménagement foncier dans l'objectif de redynamiser le secteur agricole situé au Sud-Est de son territoire, entre Durance et piémont des Alpilles jusqu'en limite de commune de SENAS. Suite aux conclusions de ces travaux, elle s'est rapprochée des services de la SAFER Provence Alpes Côte d'Azur afin de l'assister dans la réalisation des aménagements parcellaires qui permettront d'installer de nouvelles exploitations agricoles ou de consolider l'existant.

Nous pensons que ce projet, situé sur une des zones les plus fertiles de la commune et bénéficiant sur une grande partie des surfaces de l'arrosage sous pression, est primordial pour le maintien de l'agriculture sur la commune d'ORGON.

Cet aménagement foncier devrait participer au rétablissement d'une agriculture économiquement viable dont le dynamisme sera le meilleur rempart contre « la cabanisation » de cette zone, malheureusement déjà en cours

Nous avons constaté que vous étiez propriétaire de diverses parcelles sur la zone d'étude. C'est pourquoi nous souhaiterions connaître vos intentions concernant ces terrains et étudier avec vous les possibilités de vente, d'échange restructurant ou de mise en location.

Nous vous serions donc reconnaissant de bien vouloir contacter à cet effet, Sabine GUIEU, conseiller foncier de l'opération au 04.88.78.00.13 ou par messagerie électronique, sabine.guieu@safer-paca.com.

Guy ROBERT, Maire d'ORGON, est à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce projet

Dans l'attente et restant à votre entière disposition pour tout complément d'information,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

La Commune

GUV ROBERT

La SAFER.

SA au capital de 2 264 526 € RCS Manosque 707 350 112 B APE 4299 Z

DIRECTION GÉNÉRALE Route de la Durance

Tél.: 04 88 78 00 00 Fax: 04 92 87 88 63 e-mail: safer@safer-paca.com www.safer-paca.com

CS 20017 04107 Manosque Cedex

Maire d'ORGON

Philippe LAURAIRE Directeur Départemental

VIE ECONOMIQUE

Zone commerciale

Après de nombreux mois d'attente, Intermarché ouvrira ses portes mi-avril, sur une surface de 1500m².

Monsieur et Madame Grave nous parlent de leur projet :

« Notre magasin sera surtout orienté sur les produits alimentaires. Notre volonté est de proposer à nos clients, en plus des rayons habituels, de nombreux rayons traditionnels, comme un rayon poissonnerie, un rayon charcuterie et fromage à la coupe, ainsi qu'une boucherie traditionnelle. Nos équipes seront composées de professionnels, capables de répondre aux différentes attentes de nos clients. Nous avons également l'intention de travailler avec des producteurs locaux.

Nous souhaitons également proposer divers services, comme la location de véhicules utilitaires, une station service 24h/24h, une station de lavage, un distributeur de bouteilles de gaz 24h/24h, une laverie automatique ainsi qu'un drive. Nous sommes également sensibles aux nouvelles énergies, et avons décidé d'installer une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking, mais aussi de proposer de l'éthanol dans notre station service.

Notre souhait est de satisfaire au mieux nos clients, et pour y parvenir nous nous appuierons sur nos équipes et notre expérience de plus de vingt ans dans la grande distribution. En effet nous avons débuté l'un et l'autre avec des contrats étudiants au sein du Groupement des Mousquetaires, avons ensuite évolué vers des postes à responsabilité dans la distribution avant d'acquérir notre premier point de vente.

Aujourd'hui nous sommes ravis de l'accueil que les Orgonnais nous ont déjà réservé, et souhaitons être à la hauteur de leurs attentes.

Nous leur donnons rendez-vous au mois d'avril pour découvrir leur nouveau magasin.... »

Maguy et Cyril GRAVE



Nouveaux commerçants d'Orgon

Bar

Au beau Regard - Mme VERNIER -Avenue de la Victoire 13660 Orgon

Facadier:

Façades 2 000 - Mr Cyril MOSE - Tél. :06 62 84 80 86

Intermédiaire de commerce dans l'agro-alimentaire pour le secteur industriel (produits laitiers):

Alital - Mr et Mme GUERIN 2 avenue Georges Coste 13660 Orgon Tél. :04 88 436 79

Maçonnerie:

Jibrail Mostepha 7 avenue Lt. Colonel Reynaud 13660 Orgon Tél.: 04 90 73 07 54

Vente de miel:

Miellerie de l'Orgonnaise - Mr Maisonnasse Tél. : 06.70.36.62.63

Société Bzz - Mr Bonjour -2355 ancienne route de Saint-rémy 13660 Orgon

Bienvenue

Nettovage des abords de la Durance

A l'initiative de Jean-Pierre GACHE, élu municipal, une opération de nettoyage des dépôts d'ordures sauvages en bordure de Durance et ligne TGV a été effectuée en collaboration avec des membres de la société de chasse, de Mr Hubert LAFONT, garde-rivière du SMAVD, les services techniques et la police municipale d'Orgon.

Du 25 août au 2 décembre, dix demi-journées et une journée entière auront été nécessaires pour mener à bien ce chantier: repérages, stockage des différents détritus composés de grayats, pneus, déchets alimentaires, produits polluants.

Deux bennes ont été mises à la disposition des bénévoles par la société SIROM pour l'évacuation de ces déchets, ce qui représente 60 m³ triés, traités et acheminés par la SIROM. A cause de l'incivilité de certaines personnes, une nouvelle ramasse a été nécessaire le 2 décembre avec le camion des services

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette opération environnementale qui offre aux usagers un lieu propice à la nature.



Approfondissement en eau de la carrière Lafarge de Sénas / Eyguières

A la suite de l'enquête ianvier publique de 2014, l'autorisation d'approfondir en eau la carrière de la société Lafarge Granulats Sud de Sénas a été accordée par arrêté préfectoral. recu le 11 décembre 2014 et dont un extrait est publié ci-contre.

Le risque de pollution accidentelle d'eau potable par cette extraction de matériaux dans la nappe phréatique menace aussi Orgon et nous soutiendrons la commune de Sénas qui manifestera son opposition au cours du mois de janvier à cet arrêté du Préfet de Région.



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Préfecture n des collectivités loc de l'utilité publique et

eau des installations et travaux réglementés pour rotection des mil

er sulvi par : Monsies tél: 04.84.35.42.77

- 1 DEC. 2014

ARRÊTÉ nº 2014-286 C

autorisant la société LAFARGE GRANULATS SUD à approfondir en eau la partie dite « Le Grand Vallon » de la carrière sise aux lieux-dits « Le Grand Vallon, La Sablière, Bel Air, La Crau, le Moulon de Blé », sur le territoire des communes de Sénas et Eyguières

LE PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Collecte, traitement et recyclage des déchets ménagers



Commune d'Orgon Gestion des déchets



	Déchets ménagers	Sacs jaunes	Encombrants	Cartons d'emballages Pliés		
Centre du village Points sensibles	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	Jou di	0	chetterie de Mollégès u npossibilité		
Campagnes Mardi Lotissements Vendredi		Jeudi	ramassage le lundi sur rendez-vous après inscription en Mairie au 04 90 73 00 01			

Merci de sortir vos déchets ménagers la veille au soir et de les mettre dans les containers prévus à cet effet.

Dans le sac jaune...

OUI aux petits emballages

Papier, journaux, magazines, revues



Briques alimentaires, emballages en carton, cartonnettes



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



NON aux barquettes, vaisselle jetable, couches, sacs ou film plastique, ordures ménagères, verre, revue sous film plastique



Dans le sac poubelle blanc...

OUI aux ordures ménagères non recyclables









Dans le conteneur à verre...

OUI aux bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre



NON aux ampoules cassées, pots de fleurs, vaisselle porcelaine, faïence, miroirs, vitres, ampoules, tubes néons, bouchons, capsules et couvercles.



Lutte contre les chenilles processionnaires

Cet insecte est très répandu dans notre région. La période de dégâts va de septembre jusqu'en décembre. Les défoliations automnales et surtout printanières des pins entraînent une perte de production ligneuse et plusieurs défoliations successives peuvent causer des mortalités dans les jeunes sujets. Les urtications que provoquent les chenilles sont gênantes pour les adultes voire dangereuses pour les jeunes enfants. La lutte microbiologique par pulvérisation d'une préparation (à base de Bacillus Thuringiensis ou de Deltamethine) est dangereuse pour les autres insectes, d'où notre préférence pour la lutte mécanique. Ce travail se fait avec le matériel d'élagage pour pouvoir accéder aux nids de chenilles plus facilement (échenilloir). Les nids de flèche sont arrachés et les colonies collectées sont détruites par le feu. A ce titre et compte tenu du risque sanitaire très important pour nos forêts d'Orgon, il est demandé à chacun d'indiquer aux services municipaux où de tels nids existent afin d'intervenir rapidement.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Monsieur Jean-Pierre GACHE, conseiller municipal délégué aux espaces naturels et aux forêts.

Le canal des Alpines : trois siècles d'existence au fil de l'eau

1,2,3 ... Questions?

1- D'où vient l'eau?

Elle provient de la rivière Durance. L'eau d'irrigation est alors déviée par un canal EDF qui alimente ensuite le canal des Alpines par deux prises situées sur les communes de Mallemort (Fontenelle) et de Lamanon.

2 - Quels sont la longueur et le débit du canal?

Le canal mesure 120 km. Deux branches hydrauliquement indépendantes le composent : la première nommée « AS1 » longe le nord des Alpilles et mesure 75 km. La seconde nommée « AS2 » se situe plus au nord, sur le territoire du Comtat. Elle mesure 45 km. Le canal des Alpines dispose d'un droit d'eau de près de 22 m³/s réparti entre ses deux branches.

3 - Qui en a l'usage ?

Le canal avait été initialement créé pour satisfaire les besoins en eau de l'agriculture des communes du nord des Alpilles. Aujourd'hui, l'eau bénéficie toujours et avant tout à l'agriculture mais également dans une moindre mesure, aux espaces verts de certaines collectivités et aux jardins de particuliers.

4 - Quand le canal a-t-il été créé?

L'idée d'un canal pour amener les eaux de la Durance au nord des Alpilles apparait en 1619 mais c'est seulement en 1773 que le projet sera officiellement approuvé par délibération du Roi. Creusé par la main de l'homme, il faudra près d'un siècle pour achever sa construction.

5- Qui était à l'initiative de sa création ?

Le premier projet de canal est présenté officiellement par la Duchesse de Guise en 1645. Il sera abandonné, repris et

> renouvelé sous des formes diverses avant qu'en 1772, Jean de Dieu-Raymond de Cucé de Bolsgelin dit « Cardinal de Bolsgelin », archevêque d'Aix et président des Etats de Provence n'affecte une somme de 100 000 francs à sa

6 - Quels ont été les changements depuis 1955 ?

A l'époque de sa création le canal des Alpines prélevait l'eau directement en Durance, grâce à une prise située sur la commune de Mallemort. En 1955, l'aménagement hydroélectrique de la Durance est décidé. Le canal des Alpines est alors alimenté à partir des ouvrages hydrauliques d'EDF.

7 - Comment est géré le canal ?

Depuis 1980, le canal est géré par le SICAS (Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales). 40 délégués communaux et 20 salariés (Directeur, gardes-canaux, secrétaires, agents d'entretien, etc.) assurent la gestion administrative, technique et financière du canal.

Son budget est principalement lié à la vente de l'eau d'irrigation. En 2013, c'est près de 4500 ha de terre qui étaient concernés. Les potentialités du canal sont cependant bien plus grandes, puisqu'à l'origine de sa construction, c'est plus de 10 000 ha qu'il était envisagé d'arroser.

8 - Qu'est ce qu'une « filiole » ?

Une filiole est un terme provençal qui désigne un petit canal d'irrigation dérivé d'un plus grand. Le canal des Alpines alimente de nombreuses filioles qui constituent, sur le territoire, un maillage hydrographique très dense. Le maintien et la préservation de ces réseaux sont essentiels pour assurer la continuité du service en eau brute. Le canal des Alpines est géré par le SICAS, par contre, l'entretien des filioles sur le territoire, incombe aux propriétaires riverains.

9-Qu'appelle-t-on un « gaudre » ?

En provençal, le « gaudre » est un petit ruisseau naturel qui longe les reliefs jusqu'à la plaine. Il est souvent à sec en été et évacue les eaux de pluies en cas de forts orages. En hydrologie, il est plus communément appelé « thalweg » (le chemin de la vallée).

10 - L'accès aux berges est-il réglementé?

Le canal des Alpines et ses berges, propriétés de l'Etat, sont placés sous la responsabilité du SICAS. Leur accès est actuellement interdit pour des raisons de sécurité. Cependant, des évolutions pourraient être envisagées dans le cadre de la démarche de « contrat de canal du Comtat à la Mer » qui a débuté en juillet 2013.

 $\textbf{Pour plus d'information:} \underline{www.contratcanal\text{-}comtat\text{-}et\text{-}mer.fr}$



Le peintre Théo MAYAN

Né à Marseille le 24 décembre 1860 Théophile Henri MAYAN, dit Théo MAYAN, fut inhumé à Orgon en 1937 dans la tombe de François BEZET, située dans l'ancien cimetière de la Colline, à gauche en débouchant de la rue sous le Fort. Théo vécut en Avignon et résida souvent à Orgon où il y avait son atelier de peinture, impasse des Remparts.

Peintre de figures, portraits, paysages, fleurs, pastelliste, il fut l'élève de Gaston LAUGEE, Ernest HÉBERT, Antoine VALLON et participa au Salon de Paris à partir de 1883, obtenant une mention honorable en 1894, une troisième médaille en 1899. Sociétaire des artistes français depuis 1890, ses toiles sont de différents styles comme pouvait le laisser prévoir l'enseignement varié qu'il a reçu. Il a surtout peint des paysages et des portraits typiques de la Provence intérieure



où Orgon figure en bonne place. Jean PALETTE dit de Théo qu'il fut un des maîtres de l'école Marseillaise décrivant, comme Frédéric MISTRAL, les scènes de la vie provençale et les idylles sous les amandiers fleuris.

Citons cet extrait de la Revue de Provence Littéraire, Artistique et Historique, paraissant tous les mois, n°1 - janvier 1899, écrit par le félibre Elzéard Rougier dans le chapitre Peintres de Provence, un passage de la description qu'il fit de Matinée de Provence peint par THÉO MAYAN :

« Matinée de Printemps (salon de 1896) continue le poème coloré que Théo Mayan compose en l'honneur de la Provence. Il s'agit d'une fillette qui s'en revient, sur son âne, de vendre son lait. Le peintre a rencontré en chemin ce tableau de simplicité et de labeur. Une allégresse rose s'émane des amandiers, des pêchers, des cognassiers, de tous les précoces buissons fleuris. C'est une heure de renaissance suave, quelque chose comme le moment mystique et pur où, suivant l'expression de Gounod, la nature va faire sa

première communion. (...) Ce sont dans le lointain, clairement ensoleillées, ces molles collines dites les Passadouires, qui s'inclinent ou plutôt s'allongent en dentelles d'Orgon à Eygalières. »

Ses toiles sont exposées dans plusieurs musées : Draguignan - Fleur de Provence, Cherbourg - un pastel, Liverpool - Ajoncs en fleurs, Digne - Alpilles et plaine d'Eygalières au printemps, dans les sables de la Durance, Marseille et Montpellier - Matinée d'Automne en Provence.

Ventes publiques : Londres - 16/03/1994, jeune paysanne faisant une pause, New York - 01/11/1995, le repos pendant la moisson, de 1890.

Vous lirez sur l'épitaphe que Théo demanda que l'on inscrivît sur sa stèle funéraire, gravée par Ch .BAUDE, signée par le peintre lui-même et actuellement en restauration chez Vallis Clausa : « Sur ceux qui habitent le pays, de l'ombre de la mort une lumière resplendit »

Sources: Benezit page 401, 9ème livre; notes généalogiques de Mme Maryse NOGUERA; Revue de Provence janvier 1899, Elzéard Rougier; État civil d'Orgon, archives 1937; Article écrit grâce à la documentation de Francis HOFFMANN, le concours de Michel FABRE qui a retrouvé la stèle morcelée de Théo Mayan et dont les caractères étaient en partie effacés.

Illustrations : Point d'Eau et Matinée de Printemps



CARAD - TERRE DE PROVENCE

Nouvelle appellation pour la CARAD

Terre de Provence Agglomération:

un nouveau nom pour renforcer le sentiment d'appartenance de ses habitants à l'Agglo. Une Communauté qui soit avant tout celle de ses habitants

Après avoir constaté que notre Communauté d'Agglomération comme la majorité des intercommunalités, connaît une faible notoriété et souffre d'un véritable déficit d'image, les élus communautaires lui ont offert une nouvelle identité visuelle et un nouveau nom.

Terre de Provence Agglomération, ce nouveau nom, est la traduction de la volonté des élus d'une Communauté plus proche de ses habitants et que chacun de ses habitants puisse s'approprier pleinement cette structure encore peu connue de ses administrés. Le souhait est de développer un véritable sentiment d'appartenance à ce territoire dont le précédent nom Rhône Alpilles Durance, s'il en délimitait parfaitement les frontières, n'en soulignait pas la cohérence, en mettant en avant plusieurs sous territoires mais pas son homogénéité. Avec Terre de Provence, c'est cette unité mais aussi l'attachement au terroir et à l'identité provençale que les élus ont voulu souligner. A ce titre, la notoriété du terme Provence a également compté dans le choix de ce nom internationalement connu : c'est un facteur d'attractivité important pour les entreprises et le tourisme.



Vote défavorable du Conseil municipal d'Orgon à cette nouvelle appellation

Le 18 décembre dernier, le Conseil Municipal d'Orgon a rejeté l'appellation proposée « Terre de Provence » à l'unanimité des vingt membres présents. Il n'y eut qu'un seul vote favorable par procuration.



La maison de l'entrepreneur est un guichet unique au service des entreprises. Depuis le $1^{\rm er}$ octobre 2014, la Maison de l'Entrepreneur a ouvert ses portes au 12 avenue Jean Jaurès à Châteaurenard.

Cette maison de l'entrepreneur regroupe en un même lieu le service économique de la Communauté d'Agglomération et les institutions du monde économique. Elle se veut un guichet unique à l'attention des chefs d'entreprises pour leur faciliter la mise en relation avec leurs partenaires.

Cette maison a pour principale mission d'accompagner les entrepreneurs (lors de la création, du développement, de la cessation et de la reprise d'entreprises), d'offrir une ingénierie au service des activités, de mettre en réseau, former et informer les chefs d'entreprises, d'orienter la prospective économique sur les axes stratégiques (redéploiement du M.I.N., soutien de l'activité agro-alimentaire, valorisation des produits de l'agriculture...).

Renseignements: accueil.mde@terredeprovence-agglo.fr

CARAD - TERRE DE PROVENCE

Le chemin de la pierre

Le réaménagement du sentier de la Pierre a débuté en octobre. Ce chantier, financé par la communauté d'agglomération Terre de Provence, est réalisé par l'association Atol qui encadre des chantiers d'insertion. Effectué en priorité, le débroussaillage du parcours a permis la programmation d'une visite lors de la fête du PNRA, le dimanche 12 octobre entre 10h00 et 12h00. Les commentaires de Fabrice AUBERT, tout au long du sentier, ont permis aux vingt et une personnes inscrites une découverte de l'intérêt géologique et patrimonial du site.



Une deuxième action, en cours de réalisation, consiste à aménager des marches dans les zones à fort dénivelé, principalement entre le parking d'escalade et le cimetière de la pinède.



Des écoulements ont été également réalisés afin d'éviter les phénomènes de ravinements sur le sentier.

Une troisième action permettra de compléter le balisage partiellement réalisé en 2012. A terme, le parcours constitué de deux boucles dont les points de départ et d'arrivée se situent dans la cour du musée Urgonia couvrira une distance de 3,5 kilomètres.

De plus, suite à l'acceptation de la requête adressée à la société OMYA, Christophe LEGUILLOUX, chef de carrière va veiller à réapprovisionner la petite carrière désaffectée du sentier en blocs fossilifères.

L'ensemble de ces actions, qui devraient se terminer avec l'arrivée des beaux jours, permettra aux visiteurs, promeneurs et scolaires une visite agréable et sécurisée de ce sentier de découverte.

CULTURE & TOURISME

Échos de la Médiathèque

Au seuil de la nouvelle année, l'équipe de la Médiathèque prépare les animations pour 2015. Le programme du premier semestre est finalisé.

Le 30 janvier 2015 à 20h30, nous recevrons Pascale DEHOUX, qui nous présentera son deuxième livre « Nouvelles de mon front » lors d'un cabaret littéraire.

Le 6 mars 2015 à 18h30, à l'occasion de la journée des femmes, Marie MATHIEU historienne nous présentera son ouvrage « la femme dans la tourmente de 14 -18 »

Le 20 mars 2015 à 18h30, nous aurons le très grand plaisir de recevoir Emma DAYOU pour son roman « Collision ». Elle est connue sous le nom d'Emmanuelle DE LA FRAYE dans le monde de littérature jeunesse. Son premier roman pour adultes, est un roman policier où elle aborde tous les problématiques sociétales.

Enfin le 18 avril 2015, Carole CHALLEAU plasticienne animera un atelier pour adultes autour de collages poétiques intégrant images, écriture, tissu et dessin au trait.

Nous vous rappelons que vous pouvez accéder, que vous soyez inscrit ou non, à notre site web en tapant Médiathèque d'Orgon. Vous découvrirez nos activités et surtout notre catalogue.

La Médiathèque est libre et toutes les animations proposées sont gratuites, n'hésitez pas à nous rendre visite

Toute l'équipe de la Médiathèque vous présente ses meilleurs vœux.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30









CULTURE & TOURISME

Carnets de l'Office Municipal de Tourisme

Concert caritatif par l'ensemble Archemia

En septembre, sous l'égide de l'Office Municipal de Tourisme, les associations le Prestige de l'Église et l'Amicale pour le don bénévole de sang ont participé à l'organisation d'un concert donné par le Groupe Archémia, instrumentistes et chanteurs de l'Académie du Tambourin d'Aix-en-Provence. Les bénéfices ont servi à l'achat de matériel médical pour le Burundi. Ce fut un concert d'exception pour un auditoire comblé dans notre église qui, nous le regrettons, ne l'était pas. L'initiative de ce concert revient à une famille Orgonnaise ayant des liens très forts avec ce pays, liens tissés lors de l'accueil de Pacifique,

petit burundais souffrant d'une très grave malformation cardiaque et opéré en France grâce à l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Cette famille d'accueil, découvrant les grandes difficultés de ce petit pays à faire face aux problèmes de santé des enfants et notamment le diagnostic des pathologies cardiaques a décidé d'apporter, lors d'un voyage dans cette région de l'Afrique, des oxymètres, appareils petits extrêmement précieux pour la détection problèmes cardiaques. Ces appareils, remis au directeur de l'Hôpital de Bujumbura et cardiologue lui-même. ont été accueillis avec une grande reconnaissance. Ils vont être répartis dans les dispensaires des campagnes, accompagnés d'une formation des soignants pour que les pathologies cardiaques soient détectées le plus tôt possible chez les nourrissons.



Soirée théâtrale

Le samedi 18 octobre, la troupe des Fous-Velins du Cercle Saint-Michel, est venue nous interpréter une œuvre hilarante de Michel Ventre et mise en scène par Charley COUTAYAR, Le mardi c'est relâche. Auteur et réalisateur étaient également interprètes. Le public charmé a chaleureusement applaudi les artistes, une collation s'ensuivit qui permit d'échanger, et de se dire vivement l'année prochaine!





Merci à ces deux familles organnaises placées sous le signe des jumelles Virginie et Elodie, Rosemonde et Maryse

CULTURE & TOURISME

Marché de Noël

Pour sa sixième édition le marché de Noël organisé par l'Office Municipal de Tourisme et le Comité des fêtes, a réuni soixante exposants artisans et artistes, dans le centre ancien d'Orgon. Prenant place dès 8h30, chaque éventaire déploie des couleurs chatoyantes, des saveurs prometteuses, des produits odorants. Très rapidement un public familial se presse le long de la rue Georges Coste et sur les deux places. Pour les enfants un atelier gratuit de maquillage et dessins, un manège, et le père Noël en

personne, pour tous Les Aux Temps Tics sillonnent en musique le marché tandis qu' un animateur présente le village et les exposants.

Par ce dimanche ensoleillé d'automne tout en douceur découvrons les étals de maroquinerie, bijoux, sculptures, santons, les livres dédicacés par leurs auteurs, dégustons les saveurs sucrées et salés, pains d'épices, nougats, viennoiseries, marrons grillés, charcuteries et préparons nos menus et cadeaux de Noël. Le vin chaud généreusement servi du Domaine de l'Oule, le repas concocté par Didier, les chalets joliment décorés, rien n'a été oublié et tout préfigure Noël! Même la neige! Lorsqu'à 17h30 les illuminations de l'église et le splendide feu d'artifices couronnent la place, l'enchantement atteint son apogée!



L'Office Municipal de Tourisme va être transférer au Musée Urgonia qui ouvrira le lundi 2 février

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne prison qui accueille le nouveau musée tardent à se terminer mais cela n'a pas empêché une avancée significative de la muséographie. Seize vitrines, financées grâce à la subvention sur la réserve parlementaire de notre député Bernard REYNES, ont été nettoyées, repeintes et adaptées à l'exposition. Elles ont accueilli les pièces paléontologiques, géologiques et archéologiques présentées dans l'exposition temporaire du Monastère de Notre-Dame de Beauregard auxquelles se sont ajoutés de nombreux dons et prêts consentis par des personnes de bonne volonté, conscientes de la sauvegarde et de l'importance de la mise en valeur du patrimoine du village. Dans les salles, quatre bornes tactiles, deux maquettes et une reconstitution sont présentées. Les cimaises ont été posées et les panneaux suspendus. Un équipement multimédia subventionné par la FONDATION ENTREPRISE DU CRÉDIT AGRICOLE, composé d'une borne numérique, trois écrans, un grand écran et une tablette tactile complétera le parcours. Plusieurs documentaires financés par l'AASO et réalisés par Michel LACANAUD seront diffusés. Une borne numérique présentera de manière interactive et sonore une création graphique réalisée par Patrice PRODHOMME sur l'évolution paléogéographique de la Terre depuis son origine.

Deux professeurs de lycée marseillais se sont déplacés afin d'apprécier le potentiel du musée et d'organiser en 2015, avec l'aide de Fabrice AUBERT, une visite avec leurs classes. Des scientifiques nous ont honorés de leur visite : Alain GACHET ingénieur des mines, géologue expert auprès des Nations Unies, président du RTI et Denis FABRE géologue et professeur émérite au CNAM. D'autres personnes ont souhaité s'impliquer activement dans la vie du musée en lui consacrant une partie de leur temps : Marine GILTZINGER, spécialiste en gestion du patrimoine culturel et archéologique, participe bénévolement à l'inventaire du mobilier archéologique et Alain PAVANELLO, géologue et dessinateur, contractuel au muséum d'histoire naturelle de Bordeaux travaille bénévolement sur la création d'une mascotte qui accompagnera le visiteur sur les cartels des bornes tactiles. Vic DURIS, dessinateur naturaliste professionnel, réalise une reconstitution graphique de *Requienia ammonia* en position de vie dans son milieu. La Municipalité et le musée les remercient sincèrement. Toutes ces actions spontanées, de la part de scientifiques, de professionnels et d'enseignants encouragent vivement à poursuivre les actions entreprises, continuer la valorisation du patrimoine local et développer ce projet.

A cela s'ajoute le transfert de l'Office Municipal de Tourisme courant janvier. Le travail de Karine MAZZETTA aux côtés de Fabrice AUBERT et la mutualisation des moyens de communication et d'informations touristiques vont compléter cette dynamique déjà engagée.

Bilan positif pour les rythmes scolaires



Depuis la rentrée scolaire 2014, la Municipalité a mis en place les nouveaux rythmes scolaires qui se déroulent le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Grâce à la motivation de tous nos partenaires, les enfants ont accès à diverses activités gratuites adaptées à leur âge.

Liste des activités actuellement proposées aux enfants de l'école maternelle:

- Initiation atelier jeux de société.
- Initiation atelier cuisine.
- Initiation aux jeux de ballon.
- Initiation atelier arts plastiques.
- Initiation atelier devenir illustrateur.

Liste des activités actuellement proposées aux enfants de l'école élémentaire :

- Initiation atelier jeu de dames.
- Initiation atelier loisirs créatifs (arts plastiques).
- Initiation atelier jeux collectifs, option football.
- Initiation atelier danse à deux et en ligne.
- Initiation atelier scrapbooking (art décoratif sur la photo).
- Initiation atelier informatique et aux multimédias.
- Initiation atelier jeux sportifs collectifs.
- Initiation atelier musique.

Organisation de la semaine:

Organisation de la semanie .					
Lundi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause	13h30 - 16h30 Enseignement obligatoire	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin
Mardi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause	13h30 - 16h30 Enseignement obligatoire	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin
Mercredi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 18h30 Pause repas et Centre de Loisirs en cas de besoin		
Jeudi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause	13h30 - 16h30 Enseignement obligatoire	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin
Vendredi	7h30 - 8h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin	8h30 - 11h30 Enseignement obligatoire	11h30 - 13h30 Pause	13h30 - 16h30 Ateliers périscolaires facultatifs	16h30 - 18h30 Garderie au Centre de Loisirs en cas de besoin

Nos partenaires:

Cette adoption des rythmes scolaires a demandé à tous nos partenaires un gros travail d'organisation et de concertation. C'est pourquoi la Municipalité remercie vivement pour leur implication et leur travail :

- L'association Lou Pitchoun et en particulier sa présidente Mme Christine PORTAL.
- Les deux directrices de Centre de Loisirs Lou Pitchoun, Mmes Virginie DIROLLO et Sigrid PLUJA ainsi que leur équipe, Corinne, Sophie et Yazid.
- L'association Familles Rurales qui met à notre disposition trois animateurs, Cyril, David et Jérémy.
- Les employés municipaux : les ATSEM de l'école maternelle, Barbara, Marlène, Nelly, Olivia et Roselys, ainsi que le personnel de la Médiathèque, Caroline, Charlette, Martine et Mireille.

M. BOUSSALMI





École maternelle

L'année dernière nous avons travaillé sur l'Afrique et nous avons exposé tous les travaux des enfants au mois de juin 2014.





Pour l'année 2014-2015 notre projet d'école porte sur « l'arbre au fil des saisons »

et

« l'arbre au travers de l'art ».





Nous sommes d'ailleurs allés aux carrières de Lumières.





En classe nous avons observé les œuvres de Klimt, de Hundertwasser et de Schiele et nous avons même essayé de les copier.





Nous avons fait des dessins à la manière d'Hundertwasser, essayez de les retrouver!





Voici le profil de l'école élémentaire d'Orgon pour l'année 2014 - 2015 :

- ·CP: Mme CORDUANT et Mme CERESOLA 23 élèves.
- CP/CE1: Mme BAUDRAND 19 élèves.
- ·CE1: Mme PRIEUR 24 élèves.
- •CE2: Mme CIPOLLINA et Mr PELLET 25 élèves.
- · CE2/CM1: Mr PELLET 18 élèves.
- ·CM1: Mme REYNOUARD 23 élèves.
- · CM2 : Mr REYMONET 25 élèves.
- ·Clis: Mme GROSSEMY 7 élèves.

L'effectif est donc de 164 élèves avec 78 filles et 86 garçons.

A ces classes, s'ajoutent deux classes supplémentaires:

- ·La Clin : Mme Mc LEISH qui travaille avec les élèves non francophones.
- ·La Clad : Mme CARDONA qui travaille avec les élèves en difficultés.

Une nouvelle psychologue scolaire a été nommée : Mme MAUGESNET remplace dorénavant Mr GRATIOT.

C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous continuons à travailler avec David GLAISE en EPS et avec Cyril BRONDINO en informatique.

C'est avec joie que nous travaillons cette année encore avec deux AVS : Mme MARTEL et Mme FLUDER ainsi qu'avec une interface de communication Mme GIMENEZ. Ces trois personnes sont devenues indispensables au sein de notre école.

L'école a la joie de pouvoir compter sur la personne d'Aurélie HENRY en tant que secrétaire. Elle a également vite su devenir incontournable au bon fonctionnement de l'école et remplit son rôle avec brio. Elle travaille le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Comme chaque année, l'équipe enseignante travaille autour de projets fédérateurs tels que :

- L'EPS avec ses activités sans et en présence de David.
- Editions du journal : Blabla de l'école.
- Projets avec la Médiathèque (Prix des Incorruptibles, Printemps des poètes, Dis-moi 10 mots...).
- Le cross d'Orgon à la colline Mont Sauvy et les olympiades d'athlétisme.

De plus, chaque enseignant mène des projets au sein de sa classe.

La directrice Madame CERESOLA



L'éducation à la santé et à la citoyenneté au cœur du projet du collège Mont-Sauvy

La Loi d'orientation sur l'éducation de 1989 a inscrit le thème de l'éducation à la santé comme une priorité. Le rôle de l'école dans le domaine de l'éducation à la santé s'inscrit dorénavant dans une perspective d'éducation globale et d'apprentissage de la citoyenneté. Il n'en va pas autrement au Collège Mont-Sauvy où durant tout son cursus le collégien va suivre cet apprentissage.

Parmi les actions menées en interne et en partenariat avec d'autres institutions intervenants dans les établissements scolaires, on peut citer:

- L'élection et la formation des délégués de classe qui marque un temps d'initiation à la démocratie, à la responsabilité et à la notion de représentation.
- Une action « bien être » (comment définir le bien être et le conserver ?) est également menée sur plusieurs classes et fait l'objet d'un accompagnement plus individualisé par l'infirmière scolaire pour certains élèves.
- Le tutorat et l'entraide figure aussi au cœur du projet d'établissement. Qu'il s'agisse de tutorat adulte/élève (pour accompagner et aider un élève en difficulté) ou du tutorat interclasses qui repose sur l'entraide entre élèves dans leur travail scolaire quotidien.
- La prévention du harcèlement scolaire sera cette année une des priorités de l'équipe éducative afin de renforcer « le bien vivre ensemble » dans le collège.

La Brigade de prévention de la Délinquance juvénile (Gendarmerie d'Aix en Provence) intervient trois fois par an : - Avec les 6ème sur « le rapport de l'Adolescent à la Loi », avec les 5ème sur « les dangers d'internet et des réseaux sociaux » et avec les 4ème sur « la prévention des addictions (danger des drogues licites et illicites) ».

- Apprendre les gestes qui sauvent concerne les classes de 4ème
- En cette année commémorative des 70 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, le devoir de mémoire n'est pas en reste puisque tous les élèves de 3ème visiteront le Musée de la Résistance de Fontaine de Vaucluse et pourront rencontrer au collège en fin d'année scolaire plusieurs anciens résistants grâce à l'action du Comité Départemental du Concours de la Résistance.

Un partenariat avec le Conseil Général des Bouchesdu-Rhône permet de mener un projet de prévention des incivilités dans les transports scolaires :

- Une action éducative de l'association Paroles en Acte nommée « Voyagez citoyens ! » qui a lieu chaque année grâce au concours de la municipalité d'Orgon qui met à disposition du collège le Foyer Rural.
- Un exercice d'évacuation d'un bus scolaire pour les élèves de 6ème.

Ces actions sont complétées en 4ème par l'OCAP d'Arles qui intervient dans le champ de la sécurité routière : « conduite d'un deux roues en sécurité ».Le Centre de Planification de l'hôpital de Cavaillon intervient en 3ème pour parler contraception et sexualité avec les adolescents. Enfin pour engager le débat sur un des principes fort de notre école de la République, l'Observatoire de la Laïcité rencontre les classes de 3ème pour mener avec eux une réflexion sur le concept de Laïcité au cœur du vivre ensemble. L'ensemble de ces actions permet à la fois d'engager une politique de prévention pour les élèves mais aussi d'éveiller leur sens critique afin qu'ils deviennent par la suite de véritables acteurs de leur cité.

Christine ZOBIRI

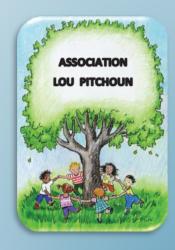






ENFANCE ET JEUNESSE

Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun Accueil de loisirs 3 - 11 ans



Renseignements et inscriptions au bureau de l'association situé à côté de l'école élémentaire Téléphone : 04 90 73 07 90 Adresse mail : association.lou-pitchoun@ wanadoo.fr









Les Pitchouns vous souhaitent une bonne année 2015

ENFANCE ET JEUNESSE

Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main

2014, une année riche en projets. 2015, une bonne année qui commence!

Après avoir organisé cet été une journée de reboisement symbolique

près du lac d'Orgon, les jeunes de l'ALSH ados d'Orgon vont réaliser avec l'ALSH Lou Pitchoun la construction d'un hôtel à insecte dans le jardin de l'école primaire d'Orgon. La réalisation de ces deux projets a été récompensée par la MSA et le Conseil Général 13.

2015, toujours autant investis et engagés, les jeunes de l'ALSH Ados d'Orgon sont à l'initiative d'un nouveau projet et remportent leur 3ème appel à projet. Juliette, Adriana, Ilvas et Toni remportent 1500€00 pour une grande action de nettoyage des plages dans un but de sensibiliser les jeunes à la propreté des plages. Les déchets seront ensuite recyclés sous forme d'œuvre d'art puis exposés par les jeunes artistes des communes d'Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol. Ils recherchent dès à présent des lieux pour exposer. Un grand bravo à eux pour leur mobilisation et leur implication en milieu rural.

Les photos ci-contre illustrent les activités proposées depuis cet été: le projet reboisement, les vacances d'été, l'initiation musique du vendredi, le projet nettoyage des plages et le tournoi de PS3.

Les inscriptions reprennent en janvier 2015 pour une nouvelle année pleine de sorties, d'animations, de projets, de soirées concerts, de festoches (festivals), et de musique.

L'ALSH Ados main dans la main est ouvert:

- Tous les soirs en semaine de 16h30 à 18h30 (ping pong, basket, PS3, initiation musique, art créatif, photos et vidéos montages...).
- Les mercredis de 13h30 à 18h00 (projets, animations et divers sorties en lien avec les envies des jeunes).
- Les petites et grandes vacances (sauf Noël et 15 derniers jours d'août) de 9h00 à 18h00.
- Un samedi par mois de 14h00 à 18h00 pour les répétitions musique

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 90 73 35 76

ou vous rendre à l'accueil jeunes ados d'Orgon (en bas du collège, bâtiment juste derrière la poste)











Ensemble, oeuvrons

pour des **services sanitaires** et **médico-sociaux** destinés à **améliorer la santé** et le **maintien à domicile** des **plus de 60 ans**.

Depuis le 1er Octobre 1998, ALP'AGES COORDINATION propose un service gratuit aux personnes âgées, de tous régimes domiciliées sur 20 communes des Bouches du Rhône.



tusemble avec le soutien de la Sécurité Sociale et du Conseil Général des Bouches du Rhône



Pour aider les plus de 60 ans à vivre plus longtemps chez eux,

Pour adapter progressivement les dispositifs

de maintien à domicile en fonction des besoins de chacun

Pour trouver l'établissement correspondant aux besoins et aux moyens de chacun, quand le maintien à domicile n'est plus possible...

Le CLIC / RÉSEAU DE SANTÉ ALP'ÂGES COORDINATION vous accompagne dans toutes les recherches et démarches, répond à vos questions et trouve les solutions. Ou trouver l'information?

Quelles sont les prestations proposées sur le secteur et les tarifs pratiqués par les prestataires de service à domicile?

Quel est le meilleur établissement pour moi? Quelles sont les aides auxquelles je peux prétendre?

ALP'AGES COORDINATION



ALP'AGES COORDINATION Informe, oriente, coordonne

Informe: sur les services, sur les aides possibles, sur les établissements

Oriente : après étude personnalisée, **CLIC** ALP'AGES sélectionne et propose des solutions adaptées à chaque situation.







Coordonne: ALP'AGES COORDINATION met en relation les différents partenaires du secteus anitaire et social pour répondre aux besoins de chacun et assure un accompagnement personnalisé et gratuit dans la durée.

Dans le cadre du RÉSEAU DE SANTÉ, en accord avec le médecin traitant, un bilan gériatrique gratuit est possible.

Amicale des bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile

L'Amicale des bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon tient à remercier chaleureusement les habitants ainsi que les commerçants d'Orgon pour l'accueil fait aux bénévoles de RCSC lors de leur passage pour la vente de leur calendrier.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

Germinal Président de l'Amicale

La Municipalité tient à remercier les bénénvoles et en particulier David SCHULTZ, responsable de la RCSC, pour son action et son dévouement au sein de la commune.



Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon

Pourquoi donner son sang? De nombreux patients souffrent de maladies graves (leucémies, maladie de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves). Tous les jours les accidentés de la route et du travail peuvent avoir besoin de sang. Leur survie dépend des transfusions et donc de vous.

Alors, à l'occasion d'une prochaine collecte de sang sur la commune, faitesvous un grand plaisir : venez sauver une vie en offrant un peu de votre sang. La

limite d'âge de don de sang total est de 18 ans à 70 ans. Le nombre de prélèvements par an est de six pour les hommes, quatre pour les femmes, avec un intervalle minimum de huit semaines entre chaque don.

Mardi 25 novembre 2014, malgré le mauvais temps, vingt-deux personnes se sont déplacées pour donner leur sang. Un grand merci de la part de ceux qui souffrent.

Nous espérons plus grande affluence à la prochaine collecte le mardi 7 avril 2015 de 15h30 à 19h30 au Foyer Rural.



Association des Amis du Site d'Orgon

L'assemblée générale de l'association des Amis du Site d'Orgon s'est tenue début décembre 2014. L'ordre du jour suivi correspond aux actions développées depuis la dernière assemblée générale :

- La participation au comité de suivi OMYA.
- La participation à la manifestation de contestation du creusement en eau de l'exploitation de la carrière Lafarge à Sénas.
- L'action de l'association pour l'équipement multimédia du musée Urgonia grâce à l'aboutissement de la demande de mécénat auprès de la Fondation d'entreprises du Crédit Agricole.
- Le partenariat associatif en terme d'animations, de visites guidées, de causeries sur les thèmes patrimoniaux, avec le musée, d'après la convention établie avec le Crédit Agricole et celle signée avec la mairie.
- La Participation au forum de la transition énergétique organisée par le Rassemblement des Associations pour le Parc Naturel Régional des Alpilles (auquel nous adhérons) le 14 et 15 novembre 2014, désignation de notre représentante au RAPNRA, Claudie DENOIX.
- La diffusion d'un extrait du documentaire réalisé sur Orgon par Michel LACANAUD.
- Le bureau a été reconduit, Nadia BOITEL y est nouvellement entrée comme trésorière adjointe.

En 2015 nous poursuivrons les actions entreprises, en particulier notre contestation de l'arrêté préfectoral délivré en décembre 2014 en faveur du creusement en eau de l'extraction de granulats à la carrière Lafarge de Sénas, aux côtés des associations concernées et de tous les opposants à cette mise en péril des captages d'eau et de la nappe phréatique. D'autres projets se profilent mais il est encore trop tôt pour en parler!

A tous très bonne année 2015.



Pour l'AASO C.ZAVAGLI

DU SANG

Association du Foyer Rural

Atelier bien-être et santé - sophrologie : Le mercredi de 18h30 à 19h30 au Foyer Rural, salle du haut. Pour tout renseignement contacter le 06.46.31.65.43.

Badminton: Le mardi et le jeudi de 18h30 à 21h30 au gymnase du Collège Mont-Sauvy. Pour tout renseignement contacter le 06.46.31.65.43.

Danse à deux: Le mardi de 19h00 à 20h00 cours adultes débutants de rock et danses de salon, de 20h00 à 21h00 cours adultes deuxième année de rock et danses de salon, de 21h00 à 22h00 cours adultes deuxième année de salsa au Foyer Rural, salle du haut. Pour tout renseignement contacter le 06.75.09.25.77.

Fitness - Remise en forme - Step pour adultes : Le jeudi de 18h00 à 20h00 au Foyer Rural. Pour tout renseignement contacter le 06.17.09.80.65.

Initiation au Scrabble : Le mardi de 20h00 à 22h00 au Foyer Rural, salle du haut. Pour tout renseignement contacter le 06.46.31.65.43.

Judo: Le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h00 pour les enfants de 4 à 6 ans, de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 7 à 9 ans, de 19h00 à 20h00 pour les enfants de 10 ans et plus au Foyer Rural, salle du haut. Pour tout renseignement contacter le 06.46.31.65.43.

Pilates: Le mercredi de 9h00 à 10h00 au Foyer Rural. Pour tout renseignement contacter le 06.10.66.87.06 ou le 06.46.31.65.43.

Yoga: Le mercredi de 18h30 à 19h40 et de 20h00 à 21h10, au Foyer Rural, salle du haut. Pour tout renseignement contacter le 06.03.02.81.31.

Zumba: Le mardi de 17h15 à 18h15 pour les enfants de 7 à 9 ans, de 18h30 à 19h00 pour les adultes, de 19h00 à 20h00 pour les adultes, le mercredi de 17h00 à 18h00 pour les enfants de 4 à 6 ans, le vendredi de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 10 à 15 ans et de 19h00 à 20h00 pour les adultes au Foyer Rural. Pour tout renseignement contacter le 06.10.66.87.06 ou le 06.46.31.65.43.

Association Léz'Arts de falaises

L'association Léz'Arts des Falaises vous propose au Café du Musée :

- Tous les 2^{ème} jeudi du mois à 19h00 "Le café partage".
- Les $3^{\rm ème}$ jeudi du mois à 18h30 "Café Philo" "Café littéraire" ou autre , selon l'humeur et la disponibilité des intervenants! Café du Musée 06.07.01.70.48.

Jo Vedel



Club du 3^{ème} Âge

Voici les projets d'animations pour l'année 2015 :

- Jeudi 8 janvier : Gâteau des rois du Club du 3ème Âge.
- Au printemps : Sortie non déterminée.
- Jeudi 25 juin : Repas de fin de saison des adhérents du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.
- Courant juillet : Grillades à Lamanon et à Molléges.
- Dimanche 29 novembre : Loto du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.
- Jeudi 10 décembre : Repas de fin d'année des adhérents du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.

Les adhérents du Club du 3ème Âge se retrouvent le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00 au Foyer Rural, salle du haut pour jouer au scrabble, à la coinche, au rami ou encore au triamino.





Le FA Val Durance fait son premier Diago 2014-2015

Le FAVD cette année encore s'efforce d'améliorer son encadrement.

Avec la prise de fonction d'Alexandre DZIUDZIA comme coordinateur des équipes de jeunes, la titularisation de Yassine EL MAMOUN pour la communication administrative, la mise en place des stages et tournois et son rôle d'éducateur pour le foot animation, les arrivées de Luc NEMROD et Aurélien BERALDI chez les débutants auxquels se greffent Yassine, Jacques DUCARTERON et Youssef FAHLANE en 11, le club Orgo-Sénassais est bien structuré chez les plus jeunes.

En U.13 Eric LEWIS est avec Alex DZIUDZIA à la barre des 25 gamins, Patrice BOURGUES reste le coach des U.15, Philippe MONTREYNAUD des U.17 et le duo Toni MUNOZ / J-Luc DUCLAUX sont aux commandes des 3U.19 Excellence. Chez les séniors, Karim CHOUAHDA pour la B, et Momo EL MARBOUH pour la PHA sont les responsables sportifs.

Un début de saison marqué par le parcours réalisé en Coupe de France avec des victoires face à Lauris (11/0), Monteux (2/0), Le Rove actuel leader de la DHR (4/1), Port de Bouc (5/1), Sainte Maxime DHR (2/1) avant de s'incliner à Mallemort au 6° tour face à l'us Endoume (0/3). Un parcours où le FAVD a mis



à l'avant nos deux villages, le club étant qualifié parmi les dix dernières équipes de la ligue de la méditerranée et le dernier du district Rhône Durance.

Maintenant place aux diverses compétitions et pour la fin de l'année 2014 et l'arrivée de l'année 2015 tous nos vœux de réussite.

En attendant début décembre et un retour espéré au Stade TABERNER avec des vestiaires flambants neufs pour le dimanche 7 avec comme affiche la Coupe ou le Championnat.

B. POURCEL

Comité des Fêtes

Fête Votive:

Le nouveau Comité des Fêtes, relevant le flambeau des anciens membres, a mené à bien les engagements pris et a su garder l'esprit de convivialité exigé pour le Fête Votive. Cette fête a drainé, comme à l'accoutumée, un grand nombre de participants aux repas organisés, un grand nombre de joueurs de boules, des manifestations taurines de qualité avec un inter-villages disputé, des concours de coinche, de pêche et de ball-trap pour tous les goûts.

Les enfants et les seniors ont pu également profiter de concours de boules spécifiques ainsi que

les enfants, de jeux conçus pour eux avec une retraite aux flambeaux qui les a enchantés.

Le fameux déjeuner au pré à la manade COULET a été maintenu pour le plus grand bonheur des nombreux participants.

Chaque mélomane et danseur a trouvé son bonheur lors des soirées musicales variées et entraînantes qui ont su réchauffer la température parfois un peu fraîche.

Puis, tout a fini en apothéose avec un feu d'artifice magique autour du stade, conçu par la société Imagine, qui a recueilli d'énormes applaudissements.







Marché de Noël:

Cette année le Marché de Noël a irrigué tout le centre du village et son attrait a bénéficié au plus grand nombre. Il a accueilli quelques soixante artisans et commerçants. Avec ses animations musicales, ses ateliers, ses balades en

> poney, l'indispensable Père Noël, ses illuminations et son final pyrotechnique féerique, Orgon s'est paré de tous ses atouts pour émerveiller petits et grands.







FCPE

La FCPE, composée de parents d'élèves disponibles, est une association dynamique qui oeuvre tout au long de l'année pour proposer aux enfants des animations culturelles et ludiques. En 2013, l'association a participé à la programmation de spectacles, acheté des lots pour les tombolas des écoles, des instruments de musique pour l'école élémentaire, des toiles de peintures pour l'école maternelle.

La FCPE vous donne rendez-vous: samedi 25 avril 2015 pour son Carnaval et dimanche 24 mai 2015 lors de la Foire à la Puériculture.

L'association a tenu son assemblée générale à l'école élémentaire d'Orgon. Un nouveau bureau a été élu. Nous tenons à remercier l'ancienne équipe pour son implication dans l'organisation de différentes manifestations.



La Boule de Beauregard

Depuis l'année de sa création, notre association connaît un franc succès grâce à tous les licenciés, adhérents à 80% Orgonnais, Orgonnaises. Nous remercions vivement la Municipalité, tous les artisans, commerçants, entreprises pour leurs participations financières qui nous ont permis d'organiser un bon nombre d'événements boulistes. Nous espérons agrandir notre cercle bouliste afin d'augmenter nos concours, toujours dans la bonne humeur et convivialité.

Avec les remerciements du Président Robert Jean-louis et toute son équipe.



Le Prestige de l'Église

L'année 2014 se termine. L'association le Prestige de l'Église est heureuse d'avoir organisé le jubilé sacerdotal de l'Abbé Marcel CHAMOUX avec la précieuse participation de l'organiste John MAXWELL-JONES. Ce fut un très beau moment de communion. Chaque année, le concours de crèches s'est déroulé avec la visite du jury le vendredi 26 décembre. La remise des prix aura lieu la première quinzaine de janvier. Bonne année à tous.

N'oubliez pas de venir admirer la crèche de l'église jusqu'au 1^{er} février.



Les Restangues du Château - Succès total pour la VIème édition de la Fête Médiévale!

C'est sur un site désormais aménagé (bancaous rénovés et rampe permettant un accès plus facile aux différents niveaux) que la fête a pu se dérouler. Grâce aux conditions climatiques très favorables, l'association Les Restanques du Château a pu proposer le samedi 5 juillet 2014, au quartier de la Savoie, de nombreuses animations médiévales. Autour du campement, petits et grands, ont pu se divertir avec les différents ateliers tels que blason, poteries, vieux métiers, tir à l'arc, combats et adoubement



de chevaliers. Nouveautés cette année un couple de fauconniers, Les Horts de Walhalla, présentait leurs superbes rapaces - buses, hibou, aigle royal et les danseurs de la Cour Royale de Salon de Provence ont réjoui les spectateurs par leurs superbes costumes et leurs chorégraphies d'époque.

Les rafraîchissements de la taverne étaient les bienvenus en cette journée estivale. Le point d'orgue traditionnel de cette fête fut le banquet spectacle où pas moins de 220 convives se sont régalés des mets préparés et servis comme autrefois par les Délices d'Ugernum ainsi que par les combats des Voyageurs d'Iggdrasill et de l'Ombre Ardente, les jongleries de feux des Mille Diables. Le final pyrotechnique tiré depuis le clocher vint conclure majestueusement ce voyage dans le temps.

Karine et Thierry MAZZETTA félicitent les bénévoles de leur association et remercient chaleureusement leurs amis Christophe et Brigitte ALONZO de Châteaurenard pour leur aide et leurs conseils, ainsi que leurs partenaires de toujours : la Municipalité, le Domaine du Val de l'Oule, la société OMYA, l'amicale pour le don bénévole de sang et les associations amies. Rendez-vous au 4 juillet 2015!



Orgon autour du sport et des loisirs

Le sport a son lot de passionnés au travers des clubs de sports et des loisirs. Les pratiques ne manquent pas.

Orgon a des ressources qui intéressent de nouveaux adeptes. « L'esprit grimpe » nous a rejoints, l'escalade reprend du service. Bienvenue à cette nouvelle association.

La commune souhaite développer les pratiques de loisirs telles que la randonnée, la marche nordique ou le VTT.

Pour toutes les personnes désireuses de pratiquer ces activités, prenez le temps de vous faire connaître à l'Office Municipal de Tourisme.

La commune remercie ces associations et ces bénévoles pour animer et représenter la ville d'Orgon tout au long de l'année lors des compétitions et de différentes manifestations.

2015 vous sera bénéfique!

Orgon Loisirs

Les membres de l'association se réunissent tous les lundis après-midi dans la salle Ventoux du Foyer Rural.

Au cours de ces après-midi récréatifs, diverses animations sont proposées : scrapbooking, loto, scrabble, ateliers manuels, goûter de Noël, gâteau des Rois, crêpes, ...

De plus, des sorties sont régulièrement organisées : Connaissance du Monde à Cavaillon, repas de fin de saison, et bien d'autres. Nous organisons également des promenades dans le village le mardi et le vendredi à 14h00.

Pour tout renseignement contacter le 04.90.73.05.45. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.





Société de chasse

Comme chaque année le lâcher pour les anciens a eu lieu le dernier samedi d'octobre et ceci avec des températures dignes du mois de septembre. Quatorze chasseurs avaient répondu présents et un futur chasseur était présent avec son grand-père. Le rendez-vous était donné à 8h00 au Ball-trap du Rocher et la matinée a débuté par un déjeuner offert par la boucherie AUBERT de Sénas. Le lâcher a eu lieu sur plaine et une trentaine de pièces ont été mises mais seulement quatorze prélevées. La matinée s'est clôturée par un apéritif offert par la société de chasse. Nous tenons à remercier le Ball-trap du rocher qui comme chaque année nous laisse leur local pour le déjeuner ainsi que la boucherie AUBERT de Sénas qui nous offre le déjeuner.



Solidarité paysanne

Solidarité Paysans Provence Alpes a vingt ans!

L'association Solidarité Paysans Provence Alpes (SPPA) s'est constituée en 1994 dans les Bouches du Rhône et s'est développée progressivement dans tous les départements de la région. Créée par des agriculteurs ayant des difficultés économiques, nous accueillons et accompagnons tous les agriculteurs qui en font la demande pour se faire épauler, pour mieux appréhender leur situation et pouvoir mieux se défendre, face au poids des banques, à la complexité administrative, à celle des tribunaux de grande instance, mais aussi pour ne plus se sentir seul. Depuis sa création, SPPA a accompagné 1500 familles

d'agriculteurs sur la région avec l'engagement d'une soixantaine de bénévoles et de sept salariés.

Avec pour principes fondamentaux la solidarité entre paysans, le respect d'une discrétion absolue et une aide sans jugement, Solidarité Paysans Provence Alpes est aux côtés des agriculteurs depuis 20 ans.

Nos coordonnées:

Solidarité Paysans Provence Alpes 2 avenue du Colonel Reynaud 13660 Orgon

Tél: 04 90 73 17 61

provence@solidaritepaysans.org



Liste des associations

A.D.M.R. - 04.90.50.75.20

Agir pour Orgon - 06.95.55.08.29

Alp'ages Coordination - 04.90.92.60.05

Amicale des chasseurs de sangliers d'Orgon - 04.90.73.06.12

Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon - 04.90.73.05.15

Amis du Site d'Orgon - 04.90.73.36.61

A.O.C.A. - 04.42.05.72.91

Association Foyer Rural - 04.90.73.00.84

Association Léz'arts des Falaises - 04.90.73.09.54

Association sportive du collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Association sportive de l'école élémentaire - 04.90.73.00.63

Association V.E.R.A. - 06.79.30.29.80

Atelier du Moulin - 06 65 64 42 70

Athlétic Club - 04.32.61.09.32

Ball-trap du Rocher - 06.09.97.87.37

Centre de Loisirs Main dans la Main.

04.90.73.35.76

Centre de Loisirs Lou Pitchoun - 04.90.73.07.90

Club du 3ème Âge - 04.90.73.01.96

Club Taurin La Bouvine - 04.42.55.61.51

Comité des Fêtes - 04.90.73.09.54

Dire Lire Ecrire - 06.43.85.19.89

Entente halieutique - 04.90.57.20.49

Familles Rurales - 04.90.59.07.46

F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

F.C.P.E. Ecole primaire - 04.90.73.09.54

Football Association Val Durance (FAVD) - 04.90.73.08.30

La Boule de Beauregard - 06.81.61.15.48

La Contrée d'Orgon - 04.90.73.09.54

Le Prestige de l'Église - 04.90.73.00.70

Les Amis de Beauregard - 04.90.73.34.81

Les Restangues du Château - 04.90.73.09.54

O.C.C.E. Ecole élémentaire - 04.90.73.00.63

O.C.C.E. Ecole maternelle - 04.90.73.05.48

Orgon loisirs - 06.18.71.48.34

T.M.S. - 04.90.55.17.09

Tennis Club - 06.25.02.45.70

Société de Chasse - 04.90.73.07.12

Solidarité paysanne - 04.90.73.17.61

AGENDA 2015



Mercredi 7 janvier : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Jeudi 8 janvier : 14h00 - Gâteau des rois du Club du 3ème Âge.

Jeudi 8 janvier : De 19h00 à 21h00 - Café Partages sur le thème Viens raconter ce qu'est pour toi la relation d'amour dans le couple au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Vendredi 9 janvier : 19h00 - Présentation des vœux de Mr le Maire et de son Conseil Municipal à la population au Foyer Rural.

Jeudi 15 janvier : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises. Dimanche 25 janvier : 16h00 - Loto de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole d'Orgon au Foyer Rural. Vendredi 30 janvier : 20h30 - Cabaret littéraire par Pascale Dehoux à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.



Mercredi 4 février : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Jeudi 12 février : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 14 février : 16h00 - Loto de la Boule de Beauregard au Foyer Rural.

Jeudi 19 février : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.



Mercredi 4 mars : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Vendredi 6 mars : 18h30 - Conférence Les femmes dans la Guerre 14-18 à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Du samedi 7 mars au dimanche 15 mars : Exposition Les Artistes de chez Nous au Foyer rural organisée par l'association Foyer Rural.

Jeudi 12 mars : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 14 mars : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 19 mars : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Vendredi 20 mars : 18h30 - Rencontre littéraire avec Emma Dayou à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Samedi 21 mars : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars : Concours de boules, championnat, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.



Mercredi 1
er avril : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Samedi 4 avril : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Mardi 7 avril : De 15h30 à 19h30 - Collecte de sang au Foyer Rural organisée par le Don de Sang Bénévole d'Orgon

Jeudi 9 avril : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 11 avril : De 9h00 à 16h00 - Atelier d'arts plastiques pour les adultes avec Carole Challeau à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

AGENDA 2015

Jeudi 16 avril : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises. Samedi 18 avril : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé

par la Boule de Beauregard.

Dimanche 19 avril : Vide-greniers dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes. Renseignements et inscriptions à l'Office Municipal de Tourisme au 04 90 73 09 54.

Samedi 25 avril : 15h00 - Carnaval dans les rues du village organisé par la FCPE.



Samedi 1er mai : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 2 mai : Floralies dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes. Renseignements à l'Office Municipal de Tourisme au 04 90 73 09 54.

Mercredi 6 mai : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Mercredi 8 mai : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Jeudi 14 mai : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 16 mai : Toute la journée - Fête de la Vigne & du Vin au Domanie du val de l'Oulet et au Domaine de Valdition.

Samedi 16 mai : 14h30 - Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 17 mai : Ferrade à la Manade Grimaux à Eygalières organisée par le Club Taurin La Bouvine.

Jeudi 21 mai : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 23 mai : 16h30 - Course de taureaux aux Arènes organisée par le Club Taurin. Ecole taurine.

Dimanche 24 mai : Toute la journée - Foire à la Puériculture au Foyer Rural organisée par la FCPE. Renseignements et inscriptions à l'Office Municipal de Tourisme au 04.90.73.09.54.

Dimanche 24 avril : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.



Mercredi 3 juin : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Samedi 6 juin : 9h00 - Concours de belote place du Four à Chaux. 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 11 juin : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 13 juin : 14h30 - Concours de boules, équipes mixtes, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 18 juin : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Jeudi 18 juin: 19h000 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Vendredi 19 juin : Kermesse à l'école maternelle et exposition par les enfants de l'école maternelle.

Samedi 21 juin : 14h30 - Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 21 juin : 19h00 - Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes, la Mairie et l'Office Municipal de Tourisme. Renseignements à l'Office Municipal de Tourisme au 04 90 73 09 54.

Jeudi 25 juin : 12h00 - Repas de fin de saison des adhérents du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.

Jeudi 25 juin Exposition par les enfants de l'école élémentaire.

Samedi 27 et dimanche 28 juin : 39ème Bourse d'échange au Musée automobile de Provence d'Orgon.

Samedi 27 juin : 16h30 - Course de taureaux aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine.

ÉTAT CIVIL

DARRAZ Hind née le 20 juin 2014 KHEBBAZI Amine né le 4 juillet 2014 CHEVALIER Pauline Jeanne née le 13 juillet 2014 MOUSSAÏD NEDJARI Léa née le 19 août 2014 COTO Enzo né le 4 septembre 2014 MATHIEU RUYS Kyle Pépino Michel né le 2 octobre 2014 BOUAZZI Mohamed Yazid né le 6 octobre 2014 BERTINI Maxence Gabriel né le 18 octobre 2014 REYNAUD Estève Sagarmatha né le 19 octobre 2014 CADET BOUKILI Jade Maryline Inès née le 22 octobre 2014 GRAUGNARD Alexis Guillaume Rémy né le 22 octobre 2014 AJROUD Adem né le 26 octobre 2014 BAUTISTA Alexandre Antoine Killian 31 octobre 2014 MAIRESSE Jules Willy Léon né le 19 novembre 2014 n IMARACHEN Lila Sandra Radia née le 25 novembre 2014 BARNEOUD CHAPELIER Louise Jeanne née le 28



Ils se sont mariés en 2014...

novembre 2014

née le 26 décembre 2014

BRETON Anaïs Yolande Andrée et CARGNINO Laurine le 12 juillet 2014

BERICHE Jassim né le 28 novembre 2014

MAURIN Nelva née le 30 novembre 2014

SULECK Sanaëlle Mireille Chantal Milou Paulette

BARTOLO Cedric et GAUTIER Aurélie Muriel Emilie le 26 juillet 2014

ES-SALHI Bennaceur et TRAINOVSCHI Elena Liliana le 28 juillet 2014

ROSIER Philippe, Gilles et BERGER Evelyne Michelle le 2 août 2014

BERHIL Khalid et LOUTFI Halima le 14 août 2014

DODÉ Laurent Jacky et PERON Sophie Jeannine Béatrice le 23 août 2014

ZERYOUH Mohamed et ELHMIOUI Mounya le 27 septembre 2014

SOUAIFI Ramzi et ZAGHMOURI Fatima Zohra le 2 octobre 2014

ZAÏ Samir et MOUSSAOUI Nadia le 25 octobre 2014

TUTUIANU Iulian et DINUT Ruxandra-Maria le 29 novembre 2014



ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés en 2014...

GRALL Roger Raoul le 12 juillet 2014

CHABAS Roger Félix le 19 juillet 2014

MARTIN Lucienne épouse BOUCHET le 24 juillet 2014

MOIZÉ Jacques Max Marie le 31 août 2014

POULTIER Josiane Raphaële épouse BORDE le 8 septembre 2014

TALON Roger Claudius le 9 septembre 2014

OLLIER Irène Charlotte épouse MERCATI veuve GLENAT le 25 septembre 2014

JOUVE Armand Maximilien Louis le 8 octobre 2014

MAUVIEL Henri Pierre François le 13 octobre 2014

VÉRIN Didier Marcel Raymond le 15 novembre 2014

SÉVÉNIER Suzanne Madeleine épouse AUZAS le 22 novembre 2014

ZUCCARELLI François Charles Louis le 28 novembre 2014

PARROSSEL Andrée Ernestine Augusta épouse ROBERT le 8 décembre 2014



Loto à la cantine

Afin de divertir les enfants et pour la deuxième année consécutive, un petit loto a été organisé à l'initiative du personnel de la cantine et d'encadrement, ce jeudi 11 décembre dans le restaurant scolaire. Nous remercions le club taurin pour le prêt des cartons, les donateurs dont La FCPE, la municipalité ainsi que les animateurs de Familles Rurales pour leur participation et leurs dons.







PERMANENCES

Permanences du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux

Mr Robert, Maire: Tous les jours sauf le mercredi après-midi, en Mairie, bureau du Maire.

Mr Martarello, délégué aux travaux et espaces verts : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoints ou sur les chantiers.

Mme Zavagli, déléguée à la culture, la communication, l'environnement, patrimoine et tourisme : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales : Mercredi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous, en Mairie, bureau du C.C.A.S.. Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoints.

Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse : Le vendredi sur rendezvous, en Mairie, bureau des Adjoints.

Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports : Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des Adjoints. Mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoints.

Conseillers Municipaux : Sur rendez-vous en Mairie.

Permanences à Orgon

A.D.M.R.: Mme Bertrand. Permanences le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20.

Architecte conseil : Mr Cassulo. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.

Assistante sociale C.A.F.: Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.

Assistante sociale Conseil Général : Mme Piallat. Permanences le jeudi sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.

Assistante sociale M.S.A.: Mme Sinakx. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 9h00 à 11h00 à Salon-de-Provence. Permanences le 2^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 10h30 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.17.04.72.

Avocat - Ordre des avocats de Tarascon :Permanences le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendezvous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. : Permanences le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.

Mission locale : Mme Sabuco. Permanences le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.

PACT 13 : Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.

Relais Assistantes Maternelles : Mme Laloum. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.

Autres permanences

C.A.R.S.A.T. du Sud Est: Permanences sur rendez-vous. 39.60.

Contrôleur M.S.A. : Mme Fino. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.

Conseiller juridique : Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Médiateur: Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95. Permanences le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

NUMÉROS UTILES

Services municipaux

CCAS:

Adresse: Mairie Place de la liberté 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.00.01.

Horaires: Du lundi au vendredi permanences de

9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

Mairie:

Adresse: Place de la Liberté 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h15.

Email: mairie@mairie-orgon.fr

Médiathèque Edmond Rostand:

Adresse: 1 Rue de la Libération 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires: Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h30. Les activités culturelles auront lieu le samedi après-midi.

Email: mediatheque.orgon@wanadoo.fr

Point Accueil Tourisme - Musée Urgonia:

Adresse: Chemin des Aires 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.09.54.

Horaires d'octobre à avril : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Horaires de mai à septembre : Du lundi au samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Le Musée Urgonia sera fermé le mardi.

Email: office-tourisme@orgon.fr

Police Municipale:

Adresse: 1 Rue Jean Aubert 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.36.11. En dehors des heures d'ouverture, contacter la Brigade Territoriale de Gendarmerie au 04.90.73.00.06.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

N°15 Janvier 2015

Tirage: 1750 exemplaires.

Directeur de la publication : Guy ROBERT.

Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction: Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI, Fabrice AUBERT, Sylvette BAGUR, Sandra BELHEINE, Nadia BOITEL, Angélique CLARETON, Karine LARELLE, Alain MAILLARD, Sylvie MAZELI, Karine MAZZETTA, Roger REYNAUD, Anne-Marie ROBERT

Photos, saisie et maquette : service communication, Claudette ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.

Impression: imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20.

Distribution: les membres du Conseil Municipal.

« ORGON » est le bulletin d'informations de la ville d'Orgon.

Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon

04.90.73.00.01 - www.visitorgon.info

Santé

Infirmières:

Cabinet - 06.79.43.76.59 Mme Bado - 06.88.70.25.19 Mme Canal - 06.19.43.63.51 Mme Mas - 06.99.69.23.00 Mme Vinkel - 06.88.33.75.75

Chirurgien-dentiste:

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

Kinésithérapeutes:

Mme Bouteiller - 04.90.56.19.28 Mr Ferrero - 04.90.73.01.65

Médecins généralistes:

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80

Dr Rolland - 04.42.56.58.42

Orthophonistes:

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65 Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71

Pharmacie:

Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

Déchetterie de Mollégès - 04.90.90.12.39

École élémentaire - 04.90.73.00.63

École maternelle - 04.90.73.05.48

Foyer Rural, association du 3^{ème} Âge 04.90.73.01.96

Gendarmerie - 04.90.73.00.06

Pompiers - Numéro d'urgence - 18

Presbytère - 04 90 73.01.28

Réserve Communale de Sécurité Civile - 04.90.73.07.80

Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

Horaires d'ouverture de la Poste

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

La Poste - Service courrier - 36 31

INFOS

Un nouveau site internet pour la commune d'Orgon

Le nouveau site internet de la commune d'Orgon regroupe les deux anciens sites de la Commune et de l'Office Municipal de Tourisme est opérationnel.

Son adresse est: www.visitorgon.info.

Infos transports

Une navette intercommunale fonctionne les mardis et les jeudis reliant les communes de Terre de Provence Agglomération, à l'exception d'Orgon, Plan d'Orgon et Molléges qui seront bientôt reliées au circuit.





Infos SNCF TER



TER EN UN CLIC! www.ter-sncf.com/paca

CONTACT TER 0 800 11 40 23

tous les jours de 7h00 à 21h30 gratuit à partir d'un téléphone fixe

TER E-SERVICES www.ter-sncf.mobi









- Transport national et international
- Courses urgentes dédiées
- Urgences industrielles et commerciales toutes distances

Christophe FILIDEI - 06 07 43 98 30

ORGANISATION TRANSPORTS

16 chemin du moulin à vent - 13660 ORGON 04 90 45 01 24 - Fax: 04 42 55 00 28 organisation.transports@orange.fr







La Tentation Gourmande

Boulangerie Lâtisserie Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88 Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h Fermé le mardi et dimanche après-midi







Omva, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omva sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la pein-ture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition

Route d'Eygaliè 13660 ORGON















ORGON POMPES FUNÈBRES VALLIS CLAUSA Robert Permanence 7¹/7 - 24^h/24 04 90 73 34 80







